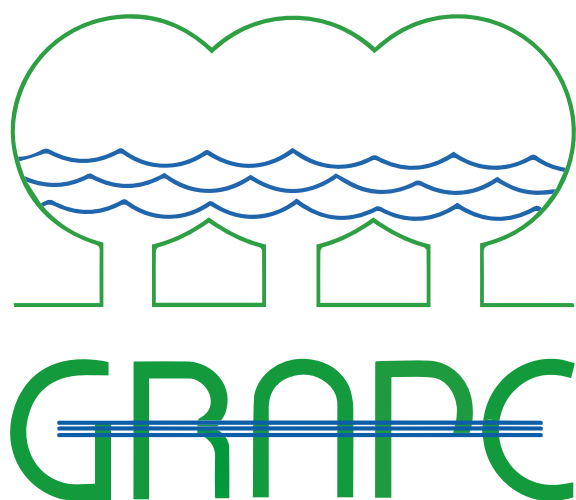


Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Normandie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



Sommaire

Présentation

Présentation du GRAPE

LES CHIFFRES CLES DE 2016

page 4

L'ORGANIGRAMME

page 6

Le GRAPE Fédération

SES MISSIONS

page 8

SES ACTIONS EN 2016

page 9

L'Espace Info Déchets

SES MISSIONS

page 32

SES ACTIONS EN 2016

page 33

SA COMMUNICATION

page 39

COLLABORATIONS & RESEAUX

page 40

UNE STRATEGIE EN 2017

page 41

L'Espace Info Energie

SES MISSIONS

page 25

SES ACTIONS EN 2016

page 26

Créé en 1982, le GRAPE (Groupement régional des associations de protection de l'environnement) fédère 61 associations adhérentes dont les missions englobent différents enjeux liés à l'environnement : urbanisme, installations classées, protection de la nature et du littoral...

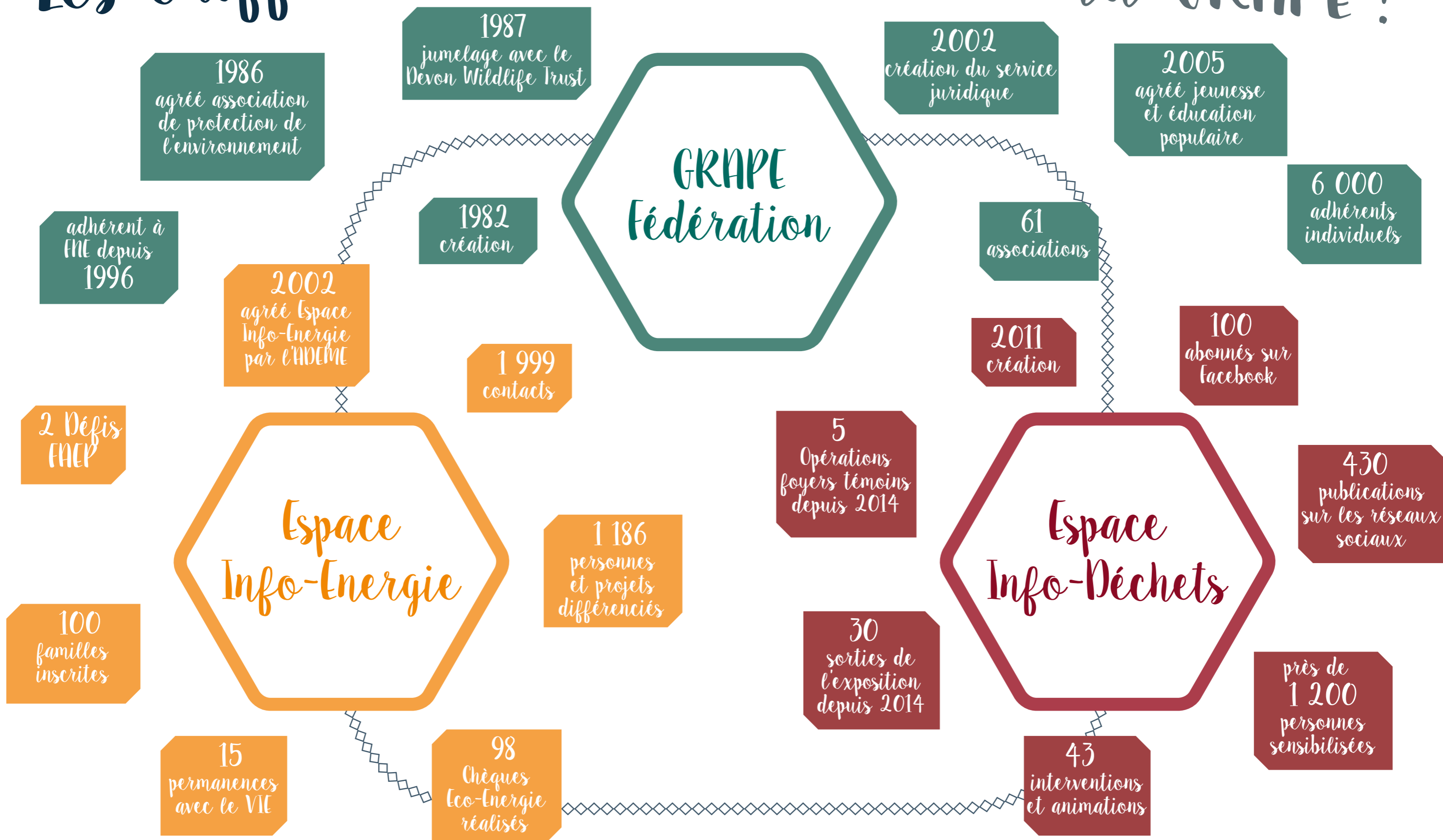
Son activité se décline autour de trois pôles :

- 🍃 le pôle Fédération qui représente, soutient et accompagne ses associations membres, notamment par le biais de son service juridique ;
- 🍃 l'Espace Info-Energie pour les particuliers recherchant conseil et accompagnement en matière d'économies d'énergie, de rénovation énergétique et d'écoconstruction ;
- 🍃 l'Espace Info-Déchets dont l'objectif principal est d'informer et sensibiliser les publics en matière de prévention et gestion des déchets.

Initialement bas-normand, le GRAPE a, depuis le 1^{er} janvier 2016, étendu son périmètre d'action à la Normandie réunifiée.

Les chiffres clés

2016 du GRAPE !



L'organigramme...

GRAPE Fédération

Séverine Matecki

Coordinatrice et juriste
grape.juridique@gmail.com

Sandrine Aubry

Secrétaire
grape.normandie@gmail.com

 02 31 94 03 00

Espace Info-Energie

Mathieu Leroux

Conseiller Info-Energie
eie.grape.mleroux@gmail.com

Christine Levasseur

Conseillère Info-Energie
infoenergie.grape@gmail.com

Fabrice Michel

Conseiller Info-Energie
eie.grape.michel@gmail.com

 02 31 54 53 67

Espace Info-Déchets

Lucile Morin

Chargée de projets et animatrice
infodechets.grape@gmail.com

Emilie Nourrisson

Chargée de projets et animatrice
infodechets.grape@gmail.com


 02 31 94 03 00

... du GRAPE !

Zoom sur une dynamique interne


Les volontaires en service civique

En 2016, cinq volontaires en service civique ont apporté leur soutien sur les différentes missions du GRAPE.


 Sur le pôle juridique, Hugo Verdier, arrivé fin mai, s'est impliqué dans un travail de conseil et d'accompagnement sur les thématiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

 Eric Lecaplain a rejoint l'Espace Info-Energie en novembre pour assurer des permanences et répondre aux questions des particuliers en matière d'énergie.

L'Espace Info-Déchets a accueilli trois volontaires pour un soutien dans l'animation, la communication, la gestion de projet, ainsi que la création d'outils pédagogiques.

 Florian Hérivel est arrivé en décembre 2015 pour un service civique d'une durée de 8 mois.

 Lucile Morin a rejoint l'EID en juin et a signé, en novembre, un CDI à temps plein en tant que chargée de projets et animatrice de l'Espace Info-Déchets avec Emilie Nourrisson.

 Enfin, Marion Lefoye a été accueillie dans l'équipe en novembre. Son contrat d'engagement se termine en juin 2017.

Les stagiaires

Grâce à un partenariat avec l'IRFA (Institut régional pour la formation des adultes), deux stagiaires ont également participé à la vie du GRAPE. Accueillies pour une durée de deux semaines chacune, Carole Foucher et Aurélie Gilette ont vécu leur stage au sein de l'Espace Info-Déchets. Toutes deux ont travaillé sur la mise à jour de documents administratifs, sur la classification de documents, ainsi que sur la rédaction de bilans. Ces deux stagiaires ont, en outre, eu l'occasion d'apporter leur soutien sur l'activité d'animation de l'EID.

Les missions du GRAPE...






Un rôle de représentation des associations de protection de l'environnement

Fort de 61 associations membres, le GRAPE dispose d'un rôle représentatif majeur. Il participe aux instances de concertation, d'échange et de réflexion, ainsi qu'aux débats et aux enquêtes publics relatifs aux projets de plans, de schémas, d'aménagements au niveau régional, départemental ou local, susceptibles d'impacter l'environnement.

En tant qu'association agréée de protection de l'environnement au niveau régional, et également habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement, le GRAPE est présent dans plus de 90 instances consultatives au niveau régional, départemental et local.

Un pôle juridique

Le GRAPE propose une assistance juridique à ses membres afin de les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches :

-  Accompagnement pour leur participation aux enquêtes publiques.
-  Aide à la rédaction d'avis argumentés dans le cadre de consultation dans l'élaboration de projets, plans, schémas (ex : documents d'urbanisme).
-  Accompagnement juridique des bénévoles dans le cadre de leur représentation dans les commissions (avis sur les dossiers présentés, diffusion d'informations juridiques pour les éclairer dans leur mission de représentation).
-  Aide à la création d'association.
-  Soutien juridique à l'ensemble de leurs actions relatives à la protection de l'environnement.

L'accompagnement juridique des associations membres du GRAPE est ainsi essentiellement réalisé en amont, lors de l'élaboration des projets, plans, schémas.

Dans le cas où, malgré ce travail préventif, la préservation de l'environnement a été insuffisamment prise en compte, le service juridique du GRAPE peut soutenir les actions contentieuses de ses membres ou engager lui-même des recours.

Un rôle d'information, de formation et d'échanges

Le GRAPE organise régulièrement des réunions locales qui privilégient la relation directe et favorisent le débat en réunissant les associations sur leur territoire, permettant de mieux les informer et de les inciter, dans la mesure du possible, à favoriser la mutualisation des moyens et des actions pour accroître leur efficacité.

Le GRAPE organise également des stages de formation ou des visites de site.

... et ses actions en 2016

VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil d'administration (suite à l'AG du 23 avril 2016)

Dominique BAUDUIN
Annick BLONDEL
Pascal BOUCHON
Brahim BOUFROU
Marie-Reine CASTEL
Jean-Paul DAVEAU
Michel HORN

Véronique LEROUX
Odile LETORTU
Henri LUQUET
René MAFFEI
François RIBOULET
Arlette SAVARY
Emmanuel SCHMITT

Réunions statutaires

Les administrateurs se sont réunis 4 fois au cours de l'année 2016 à l'occasion de 4 conseils d'administration :

le 12 mars,
le 4 juin,
le 24 septembre,
le 10 décembre 2016.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a été organisée le 16 janvier 2016 pour modifier les statuts du grape.

Extension du champ d'intervention du GRAPE à l'ensemble de la Normandie réunifiée.

Modification des modalités d'examen des demandes d'adhésion individuelle.

Nouvelles adhésions

2 adhésions individuelles : Gérard TRESGOTS et Michel JOUEN.

L'Association pour la mise en valeur de Balleroy.

STRUCTURATION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (RELATIONS GRAPE/CREPAN/HNNE)

Mot du Vice-Président du Grape, Brahim BOUJROU

Notre groupement compte au 31 décembre 2016 soixante-et-une associations réparties sur les départements du Calvados, de l'Orne, de la Manche et de la Seine-Maritime, et une association hors région.

Nos associations mènent sur le terrain des actions en participant aux débats publics sur différents projets d'aménagements, participent à plus de 90 commissions institutionnelles sur les différentes thématiques et actions pour la protection de l'environnement et de la nature : veille pour la protection de la biodiversité et lutte contre l'arrachage des haies dans l'Orne, lutte contre les pollutions de l'air par des industries, participation aux enquêtes publiques concernant les projets d'éolien offshore, le projet de dragage et de clapage en Baie de Seine, lutte contre l'installation de la décharge GDE à Nonant-le-Pin, participation à l'enquête publique de demande de la société Solicendre pour prolonger l'exploitation de son installation de stockage de déchets dangereux...

Début 2016, le GRAPE a affiché sa volonté de rapprochement avec les deux autres fédérations environnementales régionales, le CREPAN et HNNE, à l'occasion de la réunification de nos deux régions Basse et Haute Normandie.

Ce rapprochement non abouti pour l'instant est dû à un désaccord sur le fond des objectifs du GRAPE pour la protection de l'environnement. Le premier désaccord fondamental avec le CREPAN et HNNE portait sur l'impact du projet éolien offshore de Courseulles-sur-Mer sur le milieu marin. Le GRAPE, à travers son président Michel Horn, son bureau et des membres du C.A., ont transmis une contribution à la Commission d'enquête publique avec un argumentaire sur les impacts environnementaux négatifs de ce projet sur l'écosystème, à moyen terme et à long terme, à cause du tonnage de l'aluminium et zinc libéré dans le milieu marin par les anodes sacrificielles. Cette pollution due aux anodes a conduit le GRAPE à déposer un recours contre ce projet de parc éolien offshore en octobre 2016.

En juillet 2016, le CREPAN et HNNE ont fait de l'abandon par le GRAPE du projet de recours contre ce parc éolien offshore, une condition sine qua non pour poursuivre la collaboration sur la construction d'une confédération régionale. Après avoir participé à l'élaboration de statuts de la nouvelle Confédération Régionale, à la constitution de réseaux thématiques, ainsi que la désignation de leurs membres référents, le CREPAN et HNNE ont rompu leur collaboration avec le GRAPE.

A l'AGE du 24 novembre 2016, HNNE s'est transformé en FNE Normandie, avec le soutien du CREPAN qui a adhéré à cette fédération.

Depuis la fin de l'année 2016, le GRAPE a lancé un nouveau chantier pour faire évoluer son fonctionnement et développer sa structure, à la demande des administrateurs et des salariés, en renforçant la communication avec nos associations adhérentes et le partenariat avec les acteurs extérieurs.

Le CA du 10 décembre 2016 a décidé de soumettre au vote des adhérents à l'AGO du 22 avril 2017 la décision d'adhérer ou non à FNE Normandie. Ce serait une discussion et un vote des adhérents sur l'implication éventuelle du GRAPE dans une structure régionale regroupant les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE).

Propositions soumises au vote des adhérents

1 L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril n'est pas favorable à la mise en place d'une structure régionale regroupant toutes les APNE de Normandie et décide le maintien du GRAPE dans sa forme actuelle.

2 L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril est favorable à la mise en place d'une structure régionale regroupant toutes les APNE de Normandie et mandate le Conseil d'Administration pour engager une négociation avec l'autre structure régionale existante, FNE Normandie.

REPRÉSENTATION DANS LES COMMISSIONS

Le GRAPE est présent dans plus de 90 instances consultatives au niveau régional, départemental et local.

Mais quel est le travail réalisé en 2016 dans ces commissions ? Quelle en est l'efficacité ?
La place du GRAPE ?



Zoom sur le travail réalisé en commissions

Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de l'Orne

Titulaire : Jean-Paul DAVEAU, vice-président du GRAPE pour l'Orne et vice-président de Perche Avenir Environnement.

Suppléante : Arlette SAVARY, administratrice du GRAPE et secrétaire du CREPAN.

Activité 2016 du CODERST de l'Orne = 10 réunions. Grâce à l'implication de ses représentants, le GRAPE a participé à l'ensemble de ces réunions.

40 dossiers examinés :

- 3 dossiers relatifs à des installations de déchets, dont 1 pour la création d'une déchetterie.
- 8 dossiers relatifs à l'agriculture (demandes de dérogations de distance, dossiers d'extension d'exploitation laitière et de poulaillers industriels, dossiers de mises à jour de plan d'épandage).
- 3 dossiers d'installations de méthanisation dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014.
- 2 dossiers relatifs à des canalisations de gaz enfouis (dont un pour le raccordement d'une station de méthanisation).
- 13 dossiers relatifs à la gestion de la ressource en eau tant du point de vue de son alimentation que des déclarations d'utilité publique des captages.
- 3 importants dossiers sur le bilan de la qualité des eaux, dont un a fait l'objet d'une saisine en qualité de personne publique associée sur la qualité de l'eau relativement aux insecticides, dossier sur lequel Jean-Paul Picard, président d'honneur de Perche Avenir Environnement a particulièrement planché. La réponse à ce dossier, posé en juin 2016, est arrivée le 10 février 2017 la veille de l'examen d'un nouveau bilan de la qualité des eaux potables en Normandie.
- 1 doctrine IOTA (installations, ouvrages, travaux, aménagements relevant de la nomenclature eau) : application de la loi sur la transition écologique et sur la croissance verte du 17 août 2015 instaurant une décision unique du préfet dans le cas d'une simplification et d'un traitement accéléré les dossiers.
- 1 bilan de l'assainissement des eaux dans l'Orne a été effectué tant du point de vue des STEP que du SPANC.
- 3 dossiers relatifs au contrôle de la qualité des sols et de leur pollution.
- 1 dossier concernant l'extension d'une chambre funéraire.

Zoom sur le travail réalisé en commissions

Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) de la Manche

Titulaire : Patrick DACHEUX, adhérent de l'Association pour la Défense de la Vallée du Lude.

Commission très active qui se réunit une fois par mois (sauf en août). Les dossiers sont complexes (surtout ceux relatifs aux documents d'urbanisme). On a la certitude de participer à un travail utile pour freiner l'urbanisation au détriment des espaces naturels agricoles et forestiers. L'ambiance de travail très constructive avec très peu (sinon plus du tout) d'affrontements stériles. Les associations de protection de l'environnement (GRAPE et Manche Nature) qui étaient au début regardées avec méfiance (par les élus et surtout les représentants du monde agricole) sont maintenant acceptées sans aucune réserve.

Notre titulaire, Patrick DACHEUX, s'est intéressé aux évaluations quantitatives des documents d'urbanisme qui nous sont soumis. Sans remettre en cause les augmentations de population souhaitées par les communes (qui sont pourtant souvent excessives), sa conclusion est la suivante : sous couvert de méthodes de calculs compliquées, les bureaux d'études proposent des accroissements des parcs de logements (et donc des surfaces à urbaniser) qui sont souvent surévalués de plus de 50%. Notre titulaire a entrepris d'en convaincre la commission, qui a accepté d'y consacrer quelques moments (en tout deux heures). L'objectif était double :

 Donner une explication approfondie des méthodes de calculs utilisées par les BE permettant de comprendre pourquoi leurs résultats étaient surévalués.

 Proposer une méthode de calcul très simple et non contestable.

L'explication, bien que très technique, a été favorablement reçue, et la méthode de calcul proposée sert maintenant de référence pour évaluer la crédibilité des résultats avancés par les bureaux d'études. Dans la commission, chacun est maintenant convaincu que tout ça est finalement très simple et qu'il n'est pas acceptable que, sauf exception, les explications des bureaux d'études soient si difficiles à comprendre.

Le directeur de la DDTM a dit être convaincu du bienfondé de la démarche et se propose d'en informer les bureaux d'études.

Zoom sur le travail réalisé en commissions

Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) - SESCO (Section économie / structures / coopératives)

Représentant : Thierry BRIAND, adhérent de l'Association de Défense de la Vallée du Lude.

La commission SESCO se réunit en moyenne une fois par mois. Thierry BRIAND, agriculteur et adhérent d'une association membre, a accepté de représenter le GRAPE dans ces commissions compte tenu de l'importance des enjeux qui sont liées aux nouvelles installations d'agriculteurs.

Il est très déçu du fonctionnement. La FDSEA y règne en maître et n'accorde que peu d'attention aux avis donnés par les autres membres. De plus, c'est une commission consultative dans laquelle chacun peut exprimer son avis mais sans vote. Son impression est que les dossiers sont traités et que les décisions sont prises en dehors de la commission. Plusieurs participants ont déjà quitté la commission et d'autres y participent de moins en moins.

Zoom sur le travail réalisé en commissions

Commission des cultures marines (CCM) de la Manche

Titulaire : Marie-Reine CASTEL, vice-présidente du GRAPE pour la Manche et secrétaire de l'Association de Défense de la Vallée du Lude).

La commission se réunit 4 fois par an. Le GRAPE n'y a pas droit de vote mais les dossiers sont intéressants. La profession s'est organisée pour pouvoir travailler en liaison avec les services instructeurs afin que les bassins de production soient gérés au mieux dans une situation difficile.

PROJET DE CLAPAGES DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE DU GPMR DANS LA BAIE DE SEINE

Le GRAPE continue à suivre attentivement les activités de dragage et d'arasement du Port de Rouen dans le cadre de comités semestriels instaurés depuis 2011.

L'arasement du chenal de Rouen à Honfleur sur 120 km pour assurer un tirant d'eau supplémentaire est en cours. Les travaux ont pris du retard et le Port n'en prévoit la fin que début 2019. Le volume des sédiments anciens qui seront extraits est de l'ordre de 7 Millions de mètres cube dont 3,5 rejetés en mer. L'avantage économique qu'apporte ce nouveau creusement reste très aléatoire. Par contre il a non seulement renforcé la pollution de la Seine et de la Baie, mais a contribué à en fragiliser les berges.

Le site du Kannick, ouvert en 1977, étant saturé, le port recherche depuis 2008 un nouveau site d'immersion pour les 5 Millions de m³ annuels. Cette recherche a permis d'aboutir à la détermination d'une zone expérimentale dite de « Machu ». Une expérimentation a été mise en place avec comme objectif de valider les modélisations hydro-sédimentaires du nouveau site et en définir le mode de gestion optimal.

Fin 2016 a donc été lancée une enquête publique destinée à examiner les résultats de l'expérimentation.

Malgré les très nombreux avis négatifs des municipalités bordant la côte, mais également de pêcheurs, d'associations, et des nombreuses réserves émises par des administrations,

Malgré l'importante dispersion (40 %) en Baie de Seine des volumes clapés constatée par le Port dans un contexte de pollution avérée en PCB, pesticides, métaux lourds, perturbateurs endocriniens,

Les conclusions des commissaires enquêteurs sont très favorables au Port de Rouen et vont dans le sens de la poursuite des clapages pour une période de 10 ans.

Devant l'activisme du Port, qui a lancé deux programmes de creusement du chenal en 20 ans sans investir dans un programme de traitement industriel des sédiments, le GRAPE a fait connaître son opposition à la poursuite des clapages sans contrepartie environnementale crédible. Le GRAPE entend poursuivre son action pour faire valoir sa position sur ce dossier.

Devant l'activisme du Port, qui a lancé deux programmes de creusement du chenal en 20 ans sans investir dans un programme de traitement industriel des sédiments, le GRAPE a fait connaître son opposition à la poursuite des clapages sans contrepartie environnementale crédible. Le GRAPE entend poursuivre son action pour faire valoir sa position sur ce dossier.

ENSABLEMENT DE LA PETITE BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Contexte

Grâce à ses associations locales, notamment l'AGEB (Association des Amis du Site de Genêts, de ses Environs et de la Baie du Mont-Saint-Michel), le GRAPE a suivi la réalisation des travaux de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel.

Les activités humaines ont accéléré le processus naturel d'ensablement de la Baie, au pied du Mont, depuis le XIXème siècle. Pour des raisons patrimoniales et touristiques, il a été jugé nécessaire de rétablir et pérenniser le caractère maritime du Mont sur son pourtour (1 à 2 km autour du Rocher) et de restaurer ce grand paysage.

Initié en 1995, le projet de restauration du caractère maritime du Mont Saint Michel a été déclaré d'utilité publique en 2003, après étude d'impact et 2 mois d'enquête publique. Les travaux ont débuté en 2005 et se sont achevés en 2015.



Conséquences : des travaux de restauration du caractère maritime du Mont-Saint-Michel

L'AGEB alerte sur l'ensablement de la petite baie, à l'est et au nord, qui s'accélère en raison de la profonde modification de dynamiques du milieu.

En effet, les constatations faites par les habitués de la baie, corrélées par l'observation des relevés Lidar réalisés par lasers aéroportés de la petite baie, révèlent une modification spectaculaire des dynamiques du milieu depuis que le Couesnon, dont le lit a été approfondi par les chasses effectuées depuis 2009 par le barrage, a capturé les fleuves Sée et Sélune à proximité du Mont Saint Michel.

Avant la mise en fonctionnement du barrage en 2009, le Couesnon, dont le débit était faible, s'écoulait en faisant des méandres entre le Mont et Tombelaine. Les deux fleuves Sée et Sélune s'écoulaient généralement au nord de Tombelaine, la Sélune passant parfois au sud de Tombelaine, mais à proximité.

Sous l'effet des chasses pratiquées, depuis 2009, par le barrage de la Caserne dont l'ouverture se fait six heures après pleine mer alors que celle-ci s'est retirée au loin, le lit du Couesnon s'est creusé devenant le point le plus bas dans la baie dont la pente est très faible. Les fleuves Sée et Sélune ont été attirés par ce point le plus bas et ont rejoint à proximité du Mont, le Couesnon qui est devenu l'exutoire de la petite baie.

De mémoire d'homme, en 70 ans, une telle configuration n'a jamais été observée pendant une si longue période. Jamais la Sée et la Sélune ne se sont autant et aussi longtemps rapprochées du Mont.

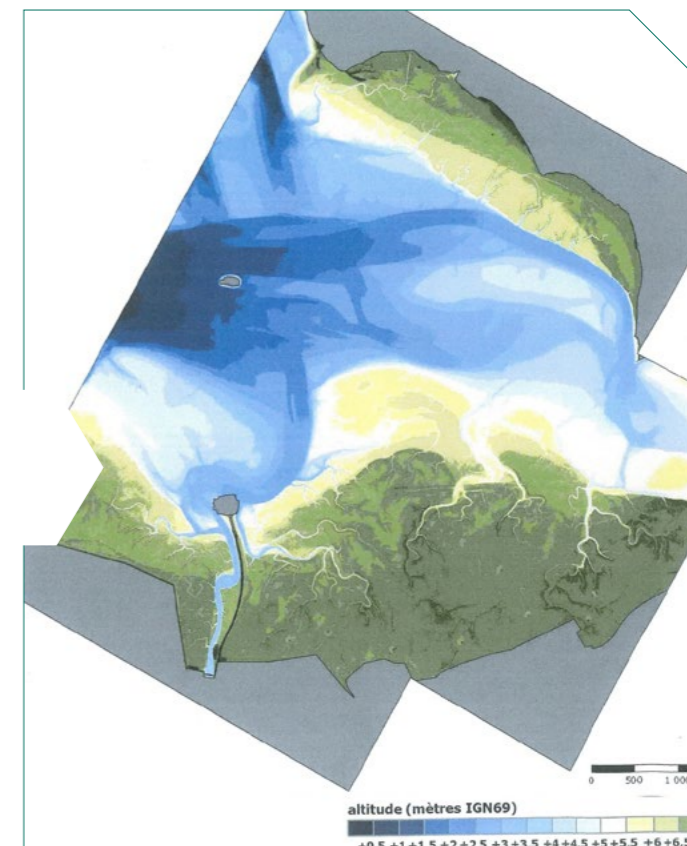
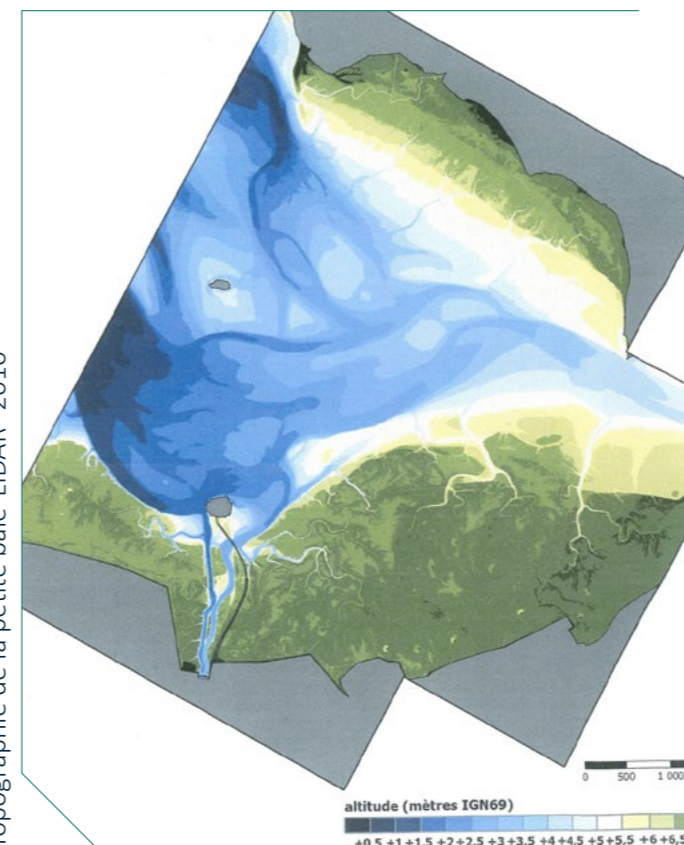
Le flot arrive maintenant au Mont avant d'atteindre Tombelaine.

L'ouverture des portes du barrage se fait six heures après pleine mer alors que celle-ci s'est retirée au loin, en totale rupture avec les rythmes naturels. Les sédiments rejetés ne peuvent aller très loin et sont repris par la marée suivante qui les disperse dans la petite baie. Cette décision a été prise sous la pression des mytiliculteurs qui ont installé leurs pieux dans la zone estuarienne et qui craignent que les rejets ne les atteignent.

Conséquences

- Hausse spectaculaire des dépôts de sédiments dans la partie est et nord de la petite baie.
- Tombelaine, le rocher mythique, s'ensable ; la mer l'atteint tardivement.
- Extension des herbous, le long du littoral, entre le Bec d'Andaine et le Grouin du Sud.
- En bordure littorale, les herbous sont de moins en moins recouverts par les grandes marées.
- De nombreuses modifications de l'écosystème relevées par des habitués de la baie.

Topographie de la petite baie-LIDAR- 2010



Il est grand temps de respecter les recommandations des auteurs du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

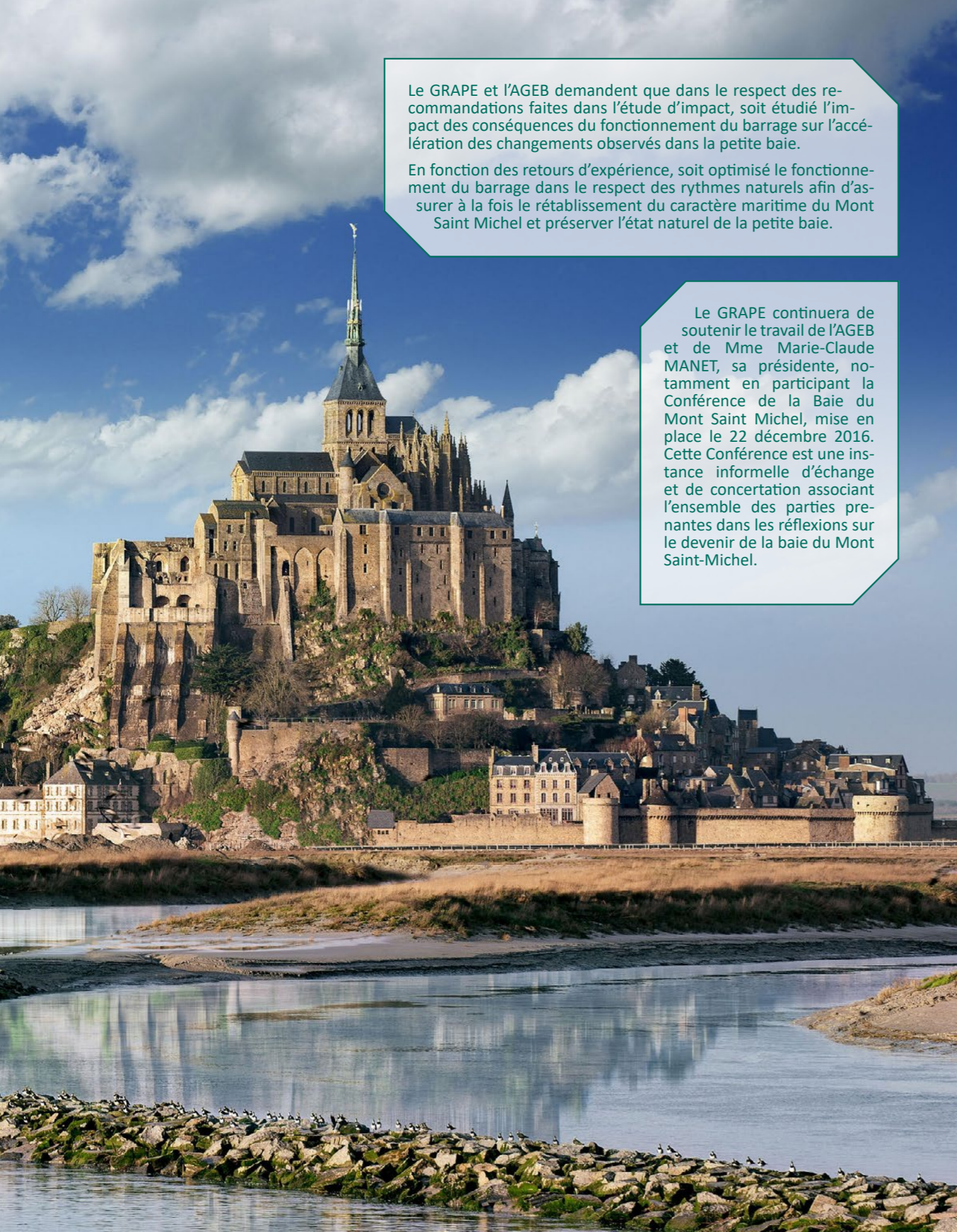
Une situation non conforme

Ni aux objectifs définis dans l'étude de cadrage du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel qui précise que « la restauration doit s'opérer en limitant géographiquement les transformations du milieu aux abords du Mont, sans remettre en cause l'équilibre des écosystèmes à l'échelle de la baie. »

Ni aux prévisions faites dans l'étude d'impact, présentée en 2002 dans le cadre de l'enquête publique, qui spécifie du point de vue sédimentaire : pas d'effet global sur l'aménagement de la petite baie. Un grand banc partant de Tombelaine doit séparer le Couesnon de la Sée et Sélune. Sur la courantologie, l'effet se limiterait à l'environnement du Couesnon.

Conscients des limites de leurs appréciations, les auteurs du projet ont décidé que serait mis en place un comité de suivi chargé de vérifier que les impacts temporaires et permanents du projet sont conformes avec les prévisions de l'étude d'impact et que des mesures réductrices ou compensatoires mises en œuvre ont bien l'efficacité attendue.

Cependant, en dépit des changements observés, les responsables du fonctionnement du barrage, alertés à maintes reprises, déclarent, sans donner de réelles explications que la situation est normale.



Le GRAPE et l'AGEB demandent que dans le respect des recommandations faites dans l'étude d'impact, soit étudié l'impact des conséquences du fonctionnement du barrage sur l'accélération des changements observés dans la petite baie.

En fonction des retours d'expérience, soit optimisé le fonctionnement du barrage dans le respect des rythmes naturels afin d'assurer à la fois le rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel et préserver l'état naturel de la petite baie.

Le GRAPE continuera de soutenir le travail de l'AGEB et de Mme Marie-Claude MANET, sa présidente, notamment en participant la Conférence de la Baie du Mont Saint Michel, mise en place le 22 décembre 2016. Cette Conférence est une instance informelle d'échange et de concertation associant l'ensemble des parties prenantes dans les réflexions sur le devenir de la baie du Mont Saint-Michel.

PROJET DE CENTRE COMMERCIAL IKEA

Contexte

Le Groupe Ikea a un projet de centre commercial de 46 000m² comportant 70 enseignes, 16 moyennes surfaces avec un Auchan (6 000 m²) autour de son enseigne situé à Fleury-sur-Orne.

Ce projet s'implantera au sein d'un espace identifié en ZAC dans les documents de planification territoriale et actuellement occupé par des friches herbacées n'ayant plus de vocation agricole.

Ce projet d'un coût proche de 200 millions d'euros est aujourd'hui soutenu par le Maire de Fleury-Sur-Orne. Néanmoins, il est très critiqué par de nombreux Elus dont le président de l'Agglomération Caen la Mer et Maire de Caen Monsieur Joël BRUNEAU ainsi que par des associations de commerçants du centre-ville de Caen.

Depuis une vingtaine d'années, l'offre commerciale se développe fortement en périphérie de Caen. Le centre commercial Mondeville 2, ouvert il y a 20 ans, était l'une des premières grandes surfaces commerciales de Caen. Depuis, l'offre commerciale s'est bien développée avec la construction du Val de Saint Clair à Hérouville-Saint-Clair, le centre commercial de Côte de Nacre, Cora Caen, E. Leclerc à Ifs et plus récemment les Rives de l'Orne et Mondevillage...

Parallèlement à cette explosion d'offres commerciales, l'étalement urbain et la disparition progressive des terres agricoles ne cessent de s'accélérer autour de Caen.

De plus, la désertification des centres villes par les commerces, phénomène connu dans l'hexagone, affecte également la ville de Caen. En 2015, selon l'association des commerçants et sous contrôle d'un huis-sier, 13 % des commerces de l'hyper-centre caennais étaient vacants contre 6 à 7 % à l'échelle nationale.

Presque 12 % de cases vides aux rives de l'Orne ; 17 % rue Ecuillère et avenue du 6 juin ; 27 % rue Saint Martin ; 31 % rue d'Auge ; 33 % dans le centre Paul Doumer. (Source : étude de l'association Vitrine de Caen)

La fermeture des commerces de proximité est due en partie à une perte des flux de clientèle préférant les centres commerciaux extérieurs à la ville pour la diversité, le regroupement d'offres et le stationnement gratuit.

Un tel centre commercial aura également un impact sur l'accroissement de la circulation automobile. L'estimation du groupe IKEA est d'attirer 7 millions de visiteurs par an. Le site se trouvant en périphérie de l'agglomération, les accès au centre commercial se feront principalement par véhicule personnel.

Ce flux de véhicules aura un impact fort sur la production de CO2 due aux rejets des véhicules.

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) (étude menée par l'ADEME)

Années	Tonnes/jour	Tonne/an
2015	21.05	7 683.25
2030 (sans projet)	18.82	6 869.3
2030 (avec projet)	29.38	10 723.7



© Liberté Bonhomme

Le 31 août 2016, le GRAPE a fait un recours gracieux contre le permis de construire du 20 juillet 2016 accordé par le maire de Fleury-sur-Orne et autorisant le groupe Ikea Centre à construire un centre commerciale sur le territoire de la commune.

Le recours avait pour principal motif la compatibilité du PLU, et donc du permis de construire, avec le SCOT de Caen Métropole. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Caen Normandie Métropole stipule dans son Document d'Orientations Générales (DOG) qu'un aménagement commercial de plus de 10 000m² doit être construit sur au moins deux étages. Le projet proposé s'articule autour d'un étage et d'un sous-sol qui correspond à un parking et non des espaces de commerces.

Le recours gracieux a été rejeté par le maire de Fleury-sur-Orne. Le GRAPE a donc décidé de faire un recours contentieux contre le permis de construire du 20 juillet 2016, toujours pour le principal motif que le PLU n'est pas compatible avec le SCOT de Caen Métropole.

L'affaire est en cours. A noter qu'une procédure de modification du SCOT de Caen Métropole a été lancée après la délivrance du permis de construire. Approuvée le 16 décembre 2016, cette modification a pour objet « de faire évoluer les dispositions du Document d'Orientations Générales (DOG) du SCOT relatives aux équipements commerciaux et artisanaux ».

En d'autres termes, le but est de rendre compatible le SCOT avec le PLU de Fleury-sur-Orne et donc de permettre l'implantation du projet d'Ikea.

Cette façon de procéder est totalement contraire à l'esprit des textes qui régissent les documents d'urbanisme. De plus, cette modification étant intervenue après la délivrance du permis de construire, elle ne remet en cause ni l'illégalité du permis, ni le recours du GRAPE.

Cette façon de procéder est totalement contraire à l'esprit des textes qui régissent les documents d'urbanisme. De plus, cette modification étant intervenue après la délivrance du permis de construire, elle ne remet en cause ni l'illégalité du permis, ni le recours du GRAPE.

PROJET DE PARC ÉOLIEN OFFSHORE AU LARGE DE COURSEULLES-SUR-MER

Contexte

Le projet se compose de 75 éoliennes en mer d'une capacité unitaire de 6 MW* pour une puissance totale de 450 MW*. Les éoliennes seront localisées à plus de 10 km des côtes du Bessin, sur une surface globale de 50 km². L'arrêté préfectoral du 8 juin 2016 autorise la société Eoliennes Offshore du Calvados à implanter et exploiter un parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer.

Position du GRAPE

Extraits du courrier adressé Monsieur le Vice-Président chargé de l'Environnement à la Région de Normandie.

Notre fédération et les 61 associations qui la compose, sont bien sûr pour les énergies renouvelables.

Dans le cas des éoliennes offshore, notre attention a été attirée par l'utilisation d'anodes dites sacrificielles dont le rôle est de protéger la partie immergée des mats métalliques de la corrosion marine. Ces anodes sont composées de plaques contenant 95% d'aluminium, le reste étant composé de zinc et d'indium. Chaque mat sera protégé par 15 tonnes d'anodes. Au bout de 25 ans de fonctionnement du parc, 85% aura été dissous dans l'environnement marin.

Un calcul rapide montre que l'ensemble des 75 fondations rejettera 36 tonnes par an, soit 100 kg par jour.

A titre de comparaison, l'usine AREVA de retraitement des déchets radioactifs de la Hague est autorisée à rejeter 500 kg d'aluminium en solution par an. Une étude universitaire montre que l'aluminium dissous serait préjudiciable à la faune et la flore marine à proximité. On connaît bien les problèmes posés par l'aluminium sur la santé humaine. Il y a des solutions alternatives à l'aluminium comme l'a proposé l'Autorité Environnementale, mais elles ont été écartées par le consortium.

Nous avons eu de nombreuses fois l'occasion de nous exprimer sur ce problème, pendant le débat public, lors des instances de concertation, pendant l'enquête publique, durant la présentation du projet au CODERST, mais sans être jamais entendus.

Le Conseil d'Administration a donc décidé d'entreprendre un recours contre l'arrêté préfectoral. Dans le cadre de la « simplification administrative » mise en place par le gouvernement, la juridiction administrative compétente est la Cour Administrative d'Appel de Nantes, la présence d'un avocat est nécessaire. Nous avons donc été obligés de nous rapprocher d'autres requérants. Notre position est très critiquée par les associations environnementales antinucléaires qui comptent sur le développement des fermes d'éoliennes pour arrêter la production d'électricité d'origine nucléaire. La nouvelle fédération normande issue de HNNE s'oppose à notre adhésion pour le moment du fait de cet engagement. Nous avons produit des mémoires en réponses au consortium EOC et également au Ministère chargé de l'environnement.

Dans cette affaire, comme dans le cas du clapage en mer au large des côtes du Calvados des produits de dragage du chenal de l'estuaire et de la Seine jusqu'à Rouen, et également contre les agissements de la société Guy Dauphin Environnement, notre souci est avant tout la protection de l'environnement et la santé de la faune et la flore, mais aussi des populations qui vivent à proximité.

SUIVI DU PROJET D'IMPLANTATION D'HYDROLIENNES AU RAZ BLANCHARD

Contexte

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé en 2013 avec pour objectif d'accompagner la réalisation de fermes pilote hydroliennes en mer. Il s'agit de tester l'installation et le fonctionnement d'un ensemble d'hydroliennes, et de poursuivre ainsi la consolidation de la filière. Doté d'une enveloppe de 120 millions d'euros, cet AMI prévoit l'implantation de fermes hydroliennes expérimentales dans des zones à fort potentiel, le Raz Blanchard, le plus fort courant marin d'Europe situé à la pointe du Cotentin (Manche), et le Fromveur dans le Finistère.

Le projet des lauréats, DCNS et EDF Energies Nouvelles, correspond à l'installation dans le Raz Blanchard d'une ferme pré-commerciale de 7 hydroliennes. Les turbines, réalisées sur la base de la technologie développée par OpenHydro (filiale de DCNS), auront une puissance unitaire de 2 MW et seront intégralement raccordées au réseau en 2018.

Le projet développé par le lauréat ENGIE / Alstom a quant à lui été abandonné.

Actions du GRAPE

Le GRAPE, notamment grâce au travail de Christian MICHEL, a suivi attentivement ces projets de ferme pilote d'hydroliennes au Raz Blanchard :

- Participation au comité de liaison mis en place par les Lauréats de l'AMI pour permettre un suivi des avancées des projets.
- Participation à l'enquête publique relative au projet Normandie Hydro porté par DCNS et EDF Energies Nouvelles (en décembre 2016).
- Participation à la commission « environnement » du 16 janvier 2017, tenue dans le cadre de la « consultation pour l'identification de nouveaux sites propices au développement de fermes commerciales d'hydroliennes ».
- Participation à la réunion publique du 17 janvier 2017.

Alerte du GRAPE sur les impacts du relargage en mer d'importantes quantités d'aluminium des anodes sacrificielles utilisées comme système anti-corrosion.

Lors de l'enquête publique, le GRAPE a interpellé le porteur de projet sur le manque de connaissance quant aux impacts des relargages en mer de l'aluminium contenu dans les anodes sacrificielles.

C'est ce même enjeu de précaution qui a conduit le GRAPE à intenté un recours contre le projet de parc éolien offshore au large de Courseulles-sur-Mer.

Alerte du GRAPE sur l'évolution du projet initial. L'Etat et les industriels veulent sauter l'étape de l'expérimentation pour s'engager immédiatement vers des projets d'implantation d'hydroliennes à vocation commerciale.

Lors des dernières réunions sur ce projet (16 et 17 janvier 2017), il a été mis en avant, notamment par les services de l'Etat, la nécessité de ne pas perdre de temps à attendre le retour de l'expérimentation des fermes pilotes afin de faire face à la concurrence internationale. L'objectif est donc d'engager dès maintenant les procédures pour l'implantation d'hydroliennes à des fins commerciales, soit à terme l'implantation de 500 machines. Cela représente un impact environnemental impossible à évaluer en l'état actuel des connaissances qui sont insuffisantes.

Pour le GRAPE et FNE, présents à la commission « environnement » du 16 janvier 2017, tenue dans le cadre de la « consultation pour l'identification de nouveaux sites propices au développement de fermes commerciales d'hydroliennes », cette anticipation des projets est un non-respect des conditions de l'AMI qui avait mis 50 millions d'euros sous réserve de retours d'expériences.

Des engagements pris avant l'enquête publique sont reniés: il y aura un ou des postes de raccordement de surface, il est possible que l'atterrage du câble se fasse à Ecalgrain (ce qui avait été exclu) ou dans l'anse St Martin (Omonville la Petite), ce qui n'avait jamais été envisagé. Nous sommes donc en présence d'un projet qui est d'abord industriel, et qui, sous prétexte de nécessité de transition énergétique, ne prend pas suffisamment en compte les impacts écologiques. Cette démarche est souhaitée politiquement car potentiellement créatrice d'emplois, mais le chiffrage est extrêmement variable selon les sources. A vouloir sauter les étapes, la filière va à l'inverse des objectifs de l'AMI, c'est-à-dire acquérir l'expérience nécessaire pour consolider la filière hydrolienne en France.

ACTIVITÉS DE GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT

Projet d'installation de stockage de résidus de broyage à Nonant-le-Pin

Historique

Le GRAPE suit ce projet de GDE à Nonant-le-Pin depuis l'enquête publique en 2006 à laquelle il a contribué en collaboration avec l'AREU et l'AFFO. Nos associations, comme la commission d'enquête publique, avaient donné un avis défavorable à ce projet en raison des impacts possibles sur la ressource en eau et des nombreux problèmes déjà rencontrés avec GDE sur l'exploitation de ses autres sites (manquements répétés aux prescriptions préfectorales).

Depuis 2009, l'association Nonant Environnement est adhérente du GRAPE et membre du collectif des associations riveraines des activités de GDE.

Le refus du préfet de l'Orne de l'époque, en janvier 2010, d'accorder l'autorisation d'exploiter a été attaqué par GDE devant le Tribunal administratif de Caen qui a non seulement annulé ce refus, mais a de plus accordé l'autorisation d'exploiter à GDE par un jugement du 18 février 2011.

L'association Sauvegarde des terres d'élevage a été créée, et par la suite le Front de Résistance de l'Orne : les associations se sont alors lancées dans le blocage du site d'enfouissement et dans un combat juridique de longue haleine.

Bref exposé des événements de 2016

20 mai
2016

Après un long combat des opposants au projet, dont l'association Nonant Environnement dont le GRAPE a toujours soutenu l'action, l'autorisation d'exploitation est annulée par la cour administrative d'appel de Nantes.

Les opposants au centre de déchets de Nonant-le-Pin fêtent leur victoire en présence de la ministre de l'environnement, Ségolène Royal.

9
décembre
2016

Le Conseil d'Etat a décidé de rejeter le pourvoi de la société Guy Dauphin Environnement (GDE) qui demandait à ce que soit annulé l'arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes du 20 mai 2016. Cette décision du Conseil d'Etat enterme le projet d'installation de stockage de résidus de broyage à Nonant-le-Pin.

GDE annonce, dans un communiqué, qu'elle va « saisir très prochainement la Cour européenne des droits de l'Homme »

21 mai
2016

15
décembre
2016

Enfouissements illégaux de résidus de broyage automobile (RBA) à Versainville, Soumont-St-Quentin, Fontenay-le-Pesnel et Teuquerolles-Bully :

Versainville

44 000 tonnes de résidus de broyage illégalement enfouis ont été retirés par GDE à compter du 26 octobre 2009 jusqu'au mois de juin 2010.

Soumont-Saint-Quentin

Les sondages effectués par la DREAL sur l'installation de stockage de déchets inertes gérée par la Société Eco Mine à Soumont-St-Quentin ont permis d'évaluer à environ 8 000 m³ le volume total de remblais contenant des RB, soit un tonnage de l'ordre de 9 600 à 12 850 tonnes. Compte tenu des teneurs élevées en plomb, ces RB sont classés dans la catégorie des déchets dangereux.

Le préfet a pris un arrêté préfectoral, en date du 2 août 2012, à l'encontre de la Société Guy Dauphin Environnement lui prescrivant de procéder au confinement sur place des résidus de broyage.

Le GRAPE a attaqué cet arrêté en raison :

- De la dangerosité de ces déchets non autorisés dans une installation de stockage de déchets inertes,
- De la présence sous ces dépôts de la nappe du Bajo-Bathonien, aquifère d'importance régionale, utilisé pour la production d'eau potable,
- Des risques de pollution de la ressource en eau.
- Seule une excavation totale des déchets illégalement enfouis est de nature à garantir l'absence de pollution de la nappe.

Jugement du 18 septembre 2014 du Tribunal administratif de Caen

Annulation de l'arrêté préfectoral. Motif : le Préfet a commis une illégalité en prescrivant le confinement de déchets dangereux dans une installation de stockage de déchets inertes.

Arrêt du 5 juillet 2016 de la Cour administrative d'appel de Nantes

Rejet de l'appel de GDE et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

En mars 2017, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi en cassation de GDE et du ministère. Le préfet du Calvados devra ordonner à GDE l'extraction et leur évacuation vers des centres d'enfouissement agréés.

Feuquerolles-Bully et Fontenay-le-Pesnel

Sur le site de Feuquerolles-Bully, la synthèse de l'inspection des installations classées relève la reconnaissance de l'enfouissement de plus de 8 000 tonnes de RBA.

Sur le site de Fontenay-le-Pesnel, la note de synthèse établie par les services de l'inspection des installations classées fait état de l'enfouissement de plus de 20 000 tonnes de RBA.

Pour ces deux sites, aucune procédure à ce jour n'a été lancée par les services de la DREAL. Les RBA, dont la teneur en plomb est 5 fois supérieure à la norme, sont toujours sur place, enfouis en l'état avec des risques de percolation vers les nappes phréatiques à moyen et à long terme.

Pour l'ensemble des sites

Décembre 2009 : plainte déposée par le GRAPE et FNE pour stockages illégaux des déchets ultimes dangereux sur des sites non conformes à recevoir ce type de déchets.

2014 : c'est seulement à cette date que GDE se retrouve devant le tribunal correctionnel de Caen. A la demande de l'avocat de l'entreprise, le tribunal relève que l'action judiciaire est prescrite : aucun acte de procédure dans le dossier depuis 2010. Le tribunal constate la fin des poursuites. Une décision qui ne satisfait pas le GRAPE qui fait appel sur le plan civil en réclamant des dommages et intérêts.

28 octobre 2016 : l'affaire est examinée par la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Caen. Le GRAPE demande la requalification de l'infraction en complicité d'exploitation d'installation classée sans autorisation, mais également l'absence de prescription du fait de l'interruption du délai due à la convocation de GDE à une procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

24 février 2017 : la cour d'appel a rejeté l'appel du GRAPE. Suite à cet arrêt, le Bureau du GRAPE a décidé à l'unanimité de faire un pourvoi en cassation contre cette décision.

PROTECTION DU BOCAGE DANS L'ORNE

Rappel

A l'initiative du GRAPE et de plusieurs associations de protection de l'environnement, principalement de l'Orne, une réunion de travail a été organisée le 13 juin 2015 à Argentan pour aborder le problème de plus en plus marqué de la destruction des haies bocagères.

Actions 2016

Destruction de haies protégées à Colonard-Corubert.

Signature et suivi de trois conventions entre les agriculteurs contrevenants, le maire de la commune, le GRAPE, Perche Avenir Environnement (membre du GRAPE) et le PNR du Perche pour la remise en état des haies détruites.

Travail de lobbying de Jean-Paul DAVEAU au sein du CODERST de l'Orne pour la protection du bocage ayant abouti à l'établissement par la DDT de l'Orne d'un tableau récapitulatif des législations applicables aux haies.




Ce travail se poursuit par une sensibilisation des élus locaux à la gestion des demandes de destruction de haies dans le Département de l'Orne. Une phase d'étude des pratiques a été lancée depuis le 29 avril avec publication de la procédure d'instruction disponible sur le site de la préfecture de l'Orne. Elle est couplée avec l'envoi d'une lettre aux maires accompagnée d'un formulaire afin de faire remonter les informations du terrain sur cette gestion des haies.

SOUTIEN JURIDIQUE AUX ASSOCIATIONS

Parmi les dossiers suivis :

Projet de parc de 6 éoliennes à Her et St George de Rouelley

Un contentieux a été engagé par le CREPAN, le GRAPE, Manche Nature, le GONm et le GMN. Motifs principaux :

-  Avis défavorable du GONm en raison des enjeux ornithologiques.
-  Insuffisance de l'étude d'impact sur les chiroptères (observations du GMN).
-  Importance des enjeux relatifs aux chiroptères et à l'avifaune, le choix du site est complètement inadapté à l'implantation d'un parc éolien.

Le contentieux, géré par le CREPAN, est en cours devant le Tribunal administratif.

Continuité de l'activité de l'installation de stockage de déchets dangereux à Argences

Participation à l'enquête publique et accompagnement de l'Association pour la Défense de l'Environnement du Secteur d'Argences.

Contentieux contre l'arrêté préfectoral d'enregistrement d'un élevage industriel de porcs à Morteaux-Couliboeuf

Arrêté préfectoral du 9 octobre 2015 : enregistrement d'un élevage de porcs de 4130 animaux équivalents au lieu-dit « Le Perrey » à Morteaux-Couliboeuf, associé à un plan d'épandage d'une surface épandable maximale de 421,69 ha.

Recours contentieux du GRAPE et l'AVEPAM (Association de Veille Environnementale et pour la Protection Animale de Morteaux-Couliboeuf) contre cet arrêté.

Motifs

- Projet en zone vulnérable aux nitrates, dans un secteur hydrogéologique très sensible (plus grande réserve d'eau de la Dives).
- Proximité du captage de Cantepie qui n'est plus utilisé mais classé dans la liste des captages prioritaires Grenelle du Calvados.
- La sensibilité des milieux aurait dû justifier le passage du projet sous la procédure d'autorisation

Ainsi, en 2016, le GRAPE s'est impliqué dans les enquêtes publiques suivantes :

- Enquête publique relative au projet de SCOT du Pays de Falaise.
- Enquête publique relative au projet de centre commercial Ikea à Fleury-sur-Orne.
 - Enquête publique relative au projet de vélo-route du Mont-Saint-Michel.
 - Enquête publique relative à la modification du SCOT de Caen Métropole.

Le GRAPE a également participé à des réunions pour l'élaboration de différents projets, plans, schémas, etc., notamment :

- Révision du SCOT du Bessin.
- Elaboration du SCOT du Pré-Bocage.
- Etude trame verte et bleue de Cherbourg en Cotentin pour la mise en place au niveau local du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Cette participation aux enquêtes publiques est complétée par une sollicitation importante pour avis en amont, notamment concernant les documents d'urbanisme. En 2016, le GRAPE a été sollicité en tant que personne publique associée et a rendu un avis sur 5 plans locaux d'urbanisme (PLU) :

- PLU de Dragey-Rothon.
- PLU d'Ifs.
- PLU de St-Jean-le-Thomas.
- PLU de Colleville-Montgomery.
- PLU de Genêts.

Pendant le congé maternité de la juriste du GRAPE, Hugo VERDIER, volontaire en service civique, a accompagné les associations membres du GRAPE sur les thématiques liées à l'urbanisme.

Les Missions de l'EIE...

L'Espace Info-Energie



Depuis 2002, le GRAPE est agréé Espace Info Energie par l'ADEME. A ce titre, il informe le public sur :

- Les économies d'énergie,
- La rénovation thermique,
- Les énergies renouvelables ;
- Les aides financières.

Reconnu structure de conseil dans le domaine de la rénovation thermique et de l'énergie par la Région Normandie, l'EIE du GRAPE a été un des acteurs de la mise en œuvre de les politiques énergétiques régionales successives :

- Chèque éco-énergie première génération,
- Dispositif Habitat Solidaire et Durable.
- Chèque éco énergie deuxième génération, dont le dispositif a été repris par la nouvelle région Normandie.

Permanences

Pour conseiller et accompagner les particuliers dans leurs démarches, l'EIE du GRAPE assure des permanences téléphoniques et des rendez-vous dans ses locaux. Des permanences délocalisées sont présentes :

- A Falaise,
- A Lisieux,
- A la Maison de l'Habitat de Caen.
- Sur la place Bouchard ou l'esplanade des Rives de l'Orne à Caen.

Depuis septembre 2013, le GRAPE a intégré le réseau des Points Rénovation Info Service dans le cadre du guichet unique créé par l'Etat.



Le Véhicule Info-Energie

Spécialement aménagé pour en faire un outil pédagogique nomade sur les économies d'énergie, la rénovation thermique, les énergies renouvelables, etc., le Véhicule Info Energie (V.I.E.) sillonne depuis 2002 la région pour sensibiliser le grand public.

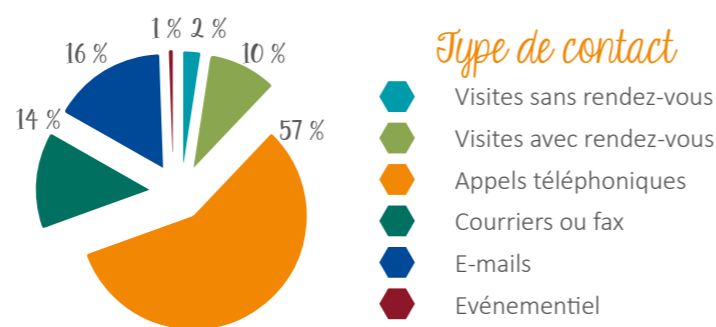


... et ses actions en 2016

CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS

L'Espace Info Energie compte cette année 1999 contacts/conseils, ce qui représente 1186 personnes/projets différenciés.

28 % des personnes ayant consulté l'EIE l'ont contacté plusieurs fois, ce qui révèle une demande d'accompagnement dans le temps de plus en plus marquée.



Problématiques les plus fréquemment abordées



Zoom sur un dispositif de la Région Normandie Le Chèque Eco-Energie

Dans le cadre de son Agenda 21 et de son Plan Climat Energie Territorial, la Région a choisi de faire de la transition énergétique en Normandie l'une de ses priorités pour les prochaines années. Pour cela, la rénovation énergétique des logements est essentielle.

Les aides du dispositif Chèque éco-énergie Normandie :

- Chèque éco-énergie « Audit énergétique et scénarios »
 - Réalisation d'un audit énergétique et proposition de scénarios de travaux avant d'engager une rénovation BBC compatible (montant d'aide plafonné à 800 €).

- Chèque éco-énergie « Travaux » (soumis à des conditions de ressources)

Suite à une étude énergétique, réalisation de travaux de rénovation compatibles BBC :

- Niveau 1 : une première étape de rénovation permettant de gagner 40 % sur sa consommation d'énergie (montant d'aide de 2 500 €).
- Niveau 2 : une première étape ambitieuse de rénovation permettant de gagner 60 % sur sa consommation d'énergie (montant d'aide de 4 000 €).
- Niveau 3 : une rénovation globale BBC en une seule fois (montant d'aide de 9 200 €).

Conditions des aides

- Propriétaire occupant ou bailleur d'une habitation, située en Normandie, de plus de 15 ans.
- Réalisation des travaux par des professionnels « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) et conventionnés avec la Région.



Bilan du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2016

Chèque Audit

- 132 dossiers Audit.
- 78 chèques Audit réalisés.
- 33 dossiers Audit en cours.
- 21 dossiers Audit refusés.

Chèque Travaux niveau 1

- 35 dossiers Travaux niveau 1.
- 3 chèques Travaux niveau 1 réalisés.
- 15 dossiers Travaux niveau 1 en cours.
- 17 dossiers Travaux niveau 1 refusés.

Chèque Travaux niveau 2

- 22 dossiers Travaux niveau 2.
- 6 chèques Travaux niveau 2 réalisés.
- 10 dossiers Travaux niveau 2 en cours.
- 6 dossiers Travaux niveau 2 refusés.

Chèque Travaux niveau BBC

- 19 dossiers Travaux niveau BBC.
- 11 chèques Travaux niveau BBC réalisés.
- 5 dossiers Travaux niveau BBC en cours.
- 3 dossiers Travaux niveau BBC refusés.

VISITES DE SITES

Deux visites d'un chantier de rénovations BBC ont été organisées à Bayeux. La première visite, en avril 2016, était destinée aux élus locaux et journalistes. La seconde, en mai 2016, s'adressait aux particuliers. 25 personnes se sont déplacées pour obtenir des informations.

Octobre 2016 dans le cadre de la Fête de l'Énergie

Visite de rénovation BBC à Fleury-sur-Orne

FLEURY-SUR-ORNE
Maison en pierre construite au XIX^e si. cl., niveau BBC.

Les +

- Isolation par l'intérieur, toiture et sol
- VMC simple flux hydro B microwatt
- Etanchéité à l'air : 0,19 m³/h.m²

La maison

ISOLATION	Quatre de cellulose 14 cm
Murs	3,11 m ² /K/W
Toiture	Quatre de cellulose
Planchers	7,27 m ² /K/W
TMS R	4,45 m ² /K/W

MENUISERIES
Nature des huisseries : 100% L.A. Wini/K

Ses équipements

CHAUFFAGE
Gaz et bois

EAU CHAUDE SANITAIRE
Gaz

VENTILATION
Simple flux hydro B microwatt

BUDGET et financement

BUDGET
Pour la partie rénovation : 81 873 €

MODE DE FINANCEMENT
Pr. l. Cr. que Energie de la R. gion Basse Normandie

FICHE D'IDENTITÉ DU B TIMENT

Date de construction : 1910 si. cl. r. niv. en 2015

Surface chauffée : 197 m²

Objet des travaux : isolation

Stat. à des travaux : 2 ans

Niveau de performance / certification : BBC r. isolation

CR NEAUX HORAIRES DES VISITES :
JEU à OCTOBRE 2016
Lap. s-moi. 10h00

Retour d'expérience
Économies réalisées grâce aux travaux :
Gain en Consommation d'Énergie Primaire = 97%

FÊTE DE L'ÉNERGIE Normandie

Visite de rénovation et extension à Louigny

LOUIGNY
Maison des ann. es 1960 avec sur l. vation, niveau BBC.

Les +

- Isolation en ouate de cellulose et laine de bois (murs et toiture), isolation du sol.
- Chauffage par le bois à che, chauffe-eau thermodynamique, VMC simple flux hydro B...

La maison

ISOLATION	Quatre de cellulose 14 cm
Murs	3,11 m ² /K/W
Toiture	Quatre de cellulose
Planchers	7,27 m ² /K/W
TMS R	4,45 m ² /K/W

MENUISERIES
Nature des huisseries : 100% L.A. Wini/K

Ses équipements

CHAUFFAGE
Bois à che

EAU CHAUDE SANITAIRE
Chauffe-eau thermodynamique

VENTILATION
VMC hydro B

BUDGET et financement

BUDGET
Sur la partie rénovation : 52 015 €

MODE DE FINANCEMENT
Pr. l. Cr. que Energie de la R. gion Basse Normandie

FICHE D'IDENTITÉ DU B TIMENT

Date de construction : 1960 si. cl. r. niv. en 2015

Surface chauffée : 197 m²

Objet des travaux : Énergies renouvelables

Stat. à des travaux : 2 ans

Niveau de performance / certification : BBC r. isolation

CR NEAUX HORAIRES DES VISITES :
SAMEDI OCTOBRE 2016
Lap. s-moi. 14h30 et 16h30

Retour d'expérience
Économies réalisées grâce aux travaux :
Gain en Consommation d'Énergie Primaire = 97%

Niveau de satisfaction
Économies d'énergie : pour chauffer l'Eau Chaude Sanitaire, montant : valeur qui varie en fonction de la consommation Réparties en 8 parties de chauffage, consommation annuelle de bois estimé : entre 250 et 400 € de ches de bois densité en chauffage.

Et si c'était à refaire ?
Classement des 1000 : pour le grand s. l'uban, location des vases planches.

FÊTE DE L'ÉNERGIE Normandie

OPÉRATIONS THERMOGRAPHIE

Quartier Venoix en partenariat avec la Ville de Caen

Objectifs de la mission

- Faire connaître la mission de l'Espace Info Energie auprès des propriétaires caennais.
- Se servir des clichés thermiques pour ouvrir une discussion sur le confort thermique, la consommation énergétique, les éventuels projets de travaux des propriétaires, et proposer un accompagnement adapté aux besoins de chaque propriétaire : aide au choix des entreprises, réalisation ou non d'une étude thermique, choix des solutions techniques, lecture des devis, description des aides financières, etc.

CAENA
NORMANDIE

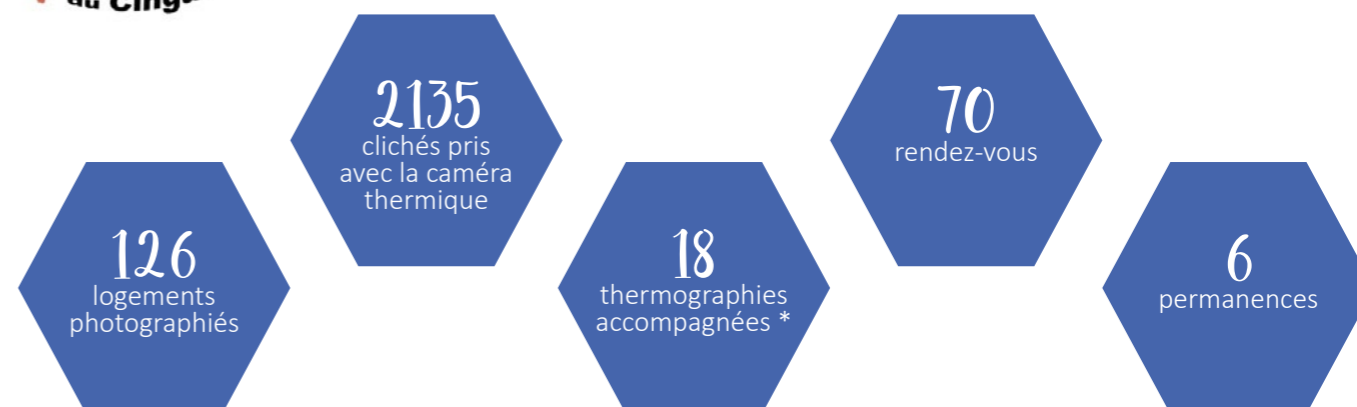
Chiffres clés

- 112 logements photographiés.
- 424 clichés pris avec la caméra thermique.
- 21 demandes de RDV.
- Logements construits entre 1969 et 1975.
- Facture énergétique entre 700 et 2500 €.
- Entre 80 et 240 m² de surface habitable.
- 4 logements concernés par des problèmes d'humidité.
- 14 foyers dans une démarche d'engager des travaux.
- 28 demandes de devis.
- 5 demandes d'étude thermique réglementaire.
- 3 mises en contact avec l'opérateur ANAH SOLIHA.
- 4 mises en relation avec le CAUE.



Communauté de Communes du Cingal : logements construits entre 1950 et 1990

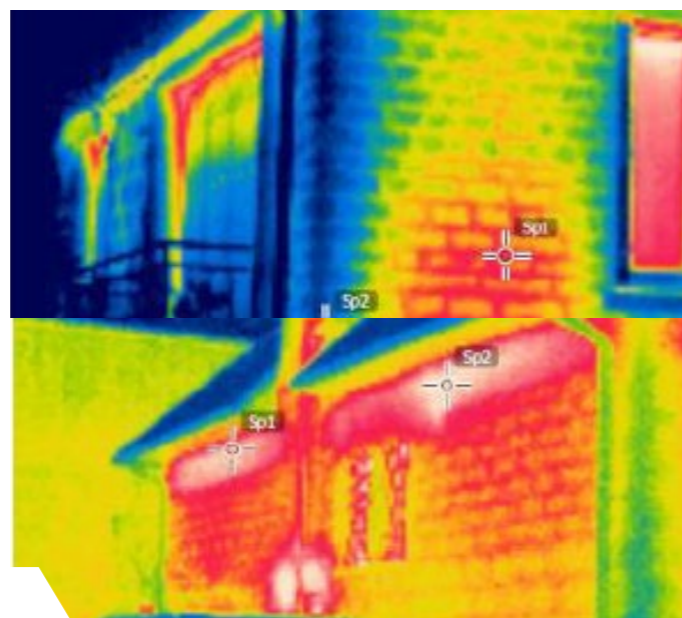
Chiffres clés



* Visualisation directe avec les propriétaires.

Mode opératoire

- Identification des logements concernés par l'opération (logement des années 60).
- Prise de vue les 3, 17 février et 1 mars 2016 entre 6 et 8 heures.
- Boitage du document de présentation.
- Prise de rendez-vous par téléphone sur la ligne téléphonique de l'Espace Info Energie.
- Permanence les 23, 30 mars et 6 avril au pôle de la maison de quartier de Venoix.
- Remise des photos et proposition d'un accompagnement adapté.
- Envoi de documents d'information.



Objectifs

- Accompagner la CDC du Cingal dans sa démarche de transition énergétique, et plus particulièrement sur la sensibilisation des habitants aux travaux de rénovation énergétique.
- Provoquer un rendez-vous et ainsi engager une réflexion sur l'état de son logement, de présenter des améliorations potentielles, des dispositifs d'aides financières.
- Faire connaître la démarche du territoire dans son engagement pour la transition énergétique.
- Assurer la promotion des structures en capacité de renseigner les particuliers sur les travaux de rénovation (EIE et opérateurs Anah).

Mode opératoire

- Répartition du nombre de logements faite par la communauté de communes.
- Logements cibles : maisons individuelles des années 1950 à 1990, avec une priorité donnée aux logements hors pierre et bardage.
- Prise de vue du 29 janvier au 8 mars lors de 12 sorties.
- Réalisation des clichés uniquement de l'extérieur, sauf pour 17 cas dont les clichés ont été réalisés à l'intérieur :
 - Sollicitation directe de la CDC pour des cas précis.
 - Interpellation directe des particuliers lors du passage du conseiller.
 - Pour certains logements non visibles depuis la rue.

Bilan de l'opération

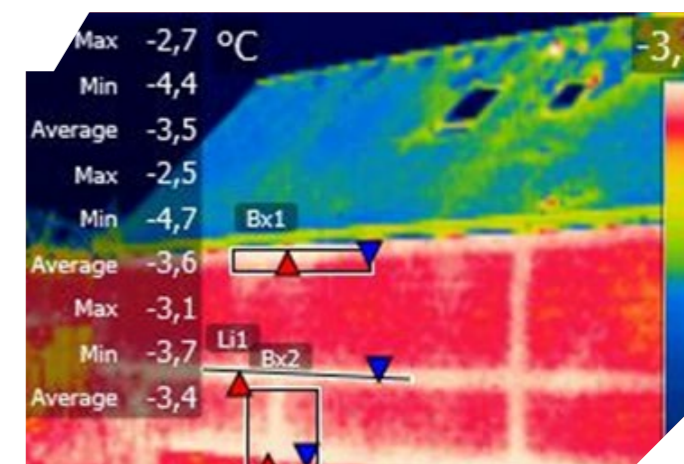
Le bilan de cette opération est positif : la thermographie a permis de capter l'attention des propriétaires sur la question de la rénovation énergétique de leurs logements.

Les 21 rendez-vous ont permis de relancer ou d'engager 26 devis, d'identifier des problèmes d'humidité et de réfléchir pour certains à une rénovation globale.

La proximité du lieu de permanence par rapport aux logements concernés par l'opération est aussi à l'origine du nombre important de rendez-vous (moins de 300 mètres pour certains propriétaires).

Bilan

- La dimension « opération de communication » : les habitants y ont répondu favorablement.
- Les demandeurs sont majoritairement satisfaits des clichés et du rendez-vous de restitution.
- Les rendez-vous permettent de faire connaître les services de l'Espace Info-Energie et des opérateurs Anah
- La restitution des clichés est le point de départ d'une réflexion ou d'une prise de décision pour engager des travaux.



DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

L'opération Familles à énergie positive (FAEP) met au défi des volontaires, réunis en équipes accompagnées par leur capitaine, de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des écogestes.

En 2016, deux défis Familles à énergie positive ont été lancés par l'Espace Info Energie du GRAPE :

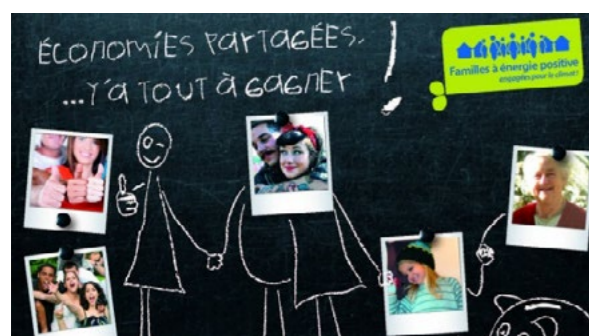
- Sur Caen, en partenariat avec Biomasse Normandie et la Ville de Caen.
- Sur le Cingal, en partenariat avec le territoire du Cingal.



Défi Familles à énergie positive de Caen :

Promotion et communication sur le Défi :

- 3 septembre 2016 : Stand FAEP à la journée « Place aux assos ! » de Caen.
- 17 septembre 2016 : Stand FAEP au Marché solidaire à Caen.
- 8 octobre 2016 : Stand FAEP dans la galerie commerciale des Rives de l'Orne.
- 19 octobre 2016 : Stand FAEP au CCAS du Chemin Vert à Caen.



A l'issue de la promotion du dispositif, 100 familles se sont inscrites au défi Familles à énergie positive de Caen !

Le défi a été officiellement lancé lors de la réunion du 2 décembre 2016 en présence de 80 personnes et du Maire de Caen, Joël Bruneau.

Le défi Familles à énergie positive se poursuit en 2017 avec la formation des capitaines qui a eu lieu le 21 janvier et une réunion intermédiaire le 4 mars.



Défi Familles à énergie positive de la Communauté de Communes du Cingal

Toujours dans le cadre de sa démarche de transition énergétique, la Communauté de Communes du Cingal a lancé, en partenariat avec l'Espace Info Energie du GRAPE, un défi Familles à énergie positive sur son territoire.

14 familles se sont inscrites au défi, officiellement lancé lors de la réunion du 25 novembre 2016.

De format plus réduit que le FAEP de Caen, le défi Familles à énergie positive du Cingal se distingue par la participation et la mobilisation exceptionnelles des familles inscrites. Aux réunions Tupperwatt ainsi qu'à la réunion intermédiaire, les familles ont toutes répondu présentes ! Pour rappel, au niveau national, le taux de participation moyen aux événements qui jalonnent le défi est de 30 %.



AUTRES ACTIONS

France Bleu Normandie

Au total, l'Espace Info-Energie a réalisé cinq chroniques « Les choses de la vie » pour la chaîne de radio France Bleu Normandie.



Salon de l'Habitat

L'EIE a participé au Salon de l'Habitat de Caen du 11 au 14 mars 2016.



Animation du VIE

1 permanence du VIE à Falaise
7 permanences du VIE, Place Bouchard à Caen
7 permanences du VIE, Espanades de Rives de l'Orne à Caen.



Stands EIE

Journée de l'Environnement à Pont l'Évêque le 4 juin 2016
Un Autre Marché de l'ARDES à Caen le 10 décembre 2016
Foire Internationale de Caen du 16 au 26 septembre 2016

Conférences, réunions et formations

Formation poêle à bois à Saint-Etienne-du-Rouvray les 22 et 29 février 2016
Formation parois performantes à Argentan le 8 et 9 novembre
Intervention au SDEC sur les aides financières le 21 avril
Participation à la réunion GRDF Thermographie à Hérouville-St-Clair le 26 avril

Les missions de l'EID...

L'Espace Info-Déchets



Il a pour principale mission d'informer, de conseiller et de sensibiliser les particuliers et professionnels sur le thème des déchets lorsque ces personnes ou ces structures en font la demande.

Les actions de l'EID s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques de prévention et gestion des déchets menées par la Région Normandie, les départements ainsi que la direction régionale de l'ADEME, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la DRAAF et la DREAL.

Depuis janvier 2016, la stratégie de l'Espace Info-Déchets s'est resserrée autour de deux axes d'action prioritaires.

Axe 1

La prévention des déchets dangereux des ménages, leurs impacts sur l'environnement, la prévention des risques liés à leur manipulation, ainsi que la gestion, le tri et recyclage de ces déchets.

Axe 2

L'économie circulaire appliquée aux équipements électriques et électroniques et l'importance de la réutilisation, du réemploi et de la réparation.

Catégories de déchets

- Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Les peintures, colles et solvants
- Les pesticides
- Les huiles usagées
- Les déchets amiantés

Autres thématiques

Par extension, l'EID intervient sur tous les sujets en lien avec la question des déchets : le tri et le recyclage des déchets ménagers, le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la consommation responsable, etc. en complément du thème déchets dangereux.

Ces thématiques peuvent faire l'objet d'opérations spécifiques, sur demande, si les autres structures spécialisées sur le thème demandé ne peuvent pas intervenir.

... et ses actions en 2016

ANIMATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'Espace Info-Déchets a créé en interne plusieurs outils pédagogiques pour faciliter l'échange lors de ses interventions. Ces animations ludiques permettent de susciter la curiosité du public et d'initier le dialogue. Les échanges sont alors plus longs et qualitatifs et assurent une meilleure transmission de l'information.

Le Véhicule Info-Déchets

Mis en place en 2011 avec l'aide de l'AFIP, du CREPAN, de Familles Rurales et du GRAINE, le Véhicule Info-Déchets (VID) accompagne l'équipe de l'Espace Info-Déchets lors de manifestations publiques : salons, foires, festivals, forums et marchés. Cet outil permet d'aller à la rencontre du public pour une sensibilisation sur le terrain.

En 2016, le visuel du véhicule a été modifié afin de faciliter l'identification de l'EID lors de nos déplacements.

33 sorties en 2016

La face cachée des déchets dangereux

Cette exposition en 8 panneaux, réalisée en 2014 en partenariat avec la Région, l'ADEME, l'ARS et l'Agence de l'Eau, aborde les principales familles de déchets dangereux ainsi que les pictogrammes de danger. Complétée par un livret d'information, elle est disponible à l'emprunt auprès du CPIE Vallée de l'Orne depuis septembre 2016.

11 sorties en 2015

19 sorties en 2016

La course aux déchets

Ce jeu de plateau vise à sensibiliser au tri et au recyclage des déchets dangereux de manière ludique en testant les connaissances des participants en matière de collecte et de traitement des déchets dangereux.



Outils complémentaires

L'éconoMise mes DEEE (jeu), matériel pour la fabrication d'écoproduits, supports audiovisuels (vidéos, présentations, photos), quiz thématiques, jeu du tri, jeu du réfrigérateur, etc.

L'EID met ses outils à disposition des structures adhérentes du GRAPE. Il s'en réserve toutefois la priorité lorsqu'il en a le besoin.

Documentation complémentaire

L'EID propose sur ses stands une documentation variée : livrets d'information sur les déchets dangereux, autocollants « stop-pub », recettes d'écoproduits et brochures de l'ADEME sur des thématiques diverses (compostage, consommation responsable, écocitoyenneté, etc.).

En 2016, 2 380 documents ont été distribués, dont :



- 1 440 brochures de l'ADEME
- 560 recettes d'écoproduits
- 250 « stop-pub »

INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

Pour l'année 2016, les 43 interventions réalisées par l'Espace Info-Déchets ont permis de sensibiliser environ 1 160 personnes sur le territoire de l'ex Basse Normandie.*

* Dans ses bilans, l'EID ne comptabilise pas les personnes qui s'arrêtent uniquement pour poser une question ou récupérer de la documentation mais uniquement les échanges plus longs et substantiels.



** Axe non prioritaire bien que représentant encore un tiers des interventions de l'EID. Cet axe a vocation à diminuer au profit de l'économie circulaire.



Typologie du public

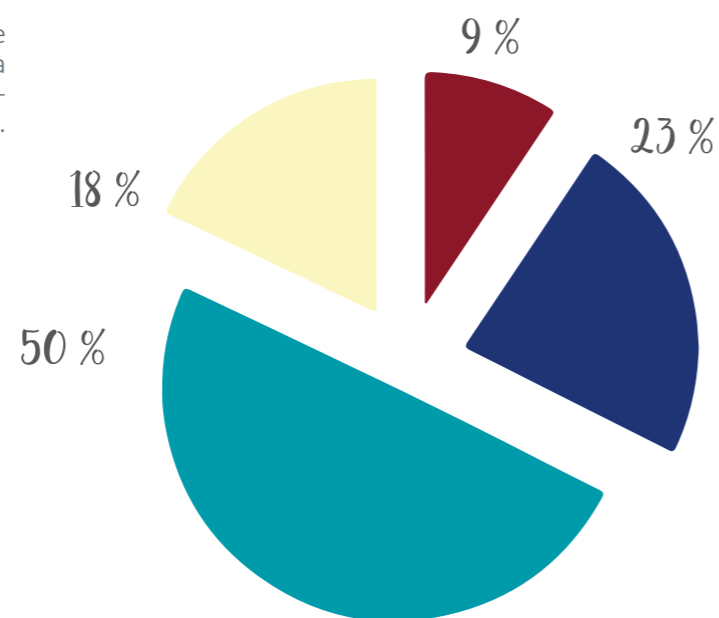
Diagramme des publics

Le public rencontré lors des animations est principalement le grand public, majoritairement des adultes. Cette importance est en partie liée aux manifestations auxquelles l'Espace Info-Déchets participe. En effet, 35 % des animations de l'EID en 2016 ont eu lieu sur les marchés de l'été et près d'un quart dans des écovillages, deux formats qui s'adressent avant tout au grand public.

L'EID a vocation à informer le public le plus large possible et adapte régulièrement le contenu de ses interventions à son auditoire. Compte tenu de la diversité des manifestations, le niveau d'information du public varie grandement.

Niveau d'information des participants

- Aucune connaissance
- Peu de connaissances
- Quelques connaissances
- Bonnes connaissances



Evaluation

Soucieux de faire évoluer et d'améliorer ses techniques d'animation, l'EID transmet aux personnes volontaires un questionnaire d'évaluation à l'issue de ses interventions. Il en ressort que 70 % des personnes interrogées disent avoir reçu toutes les informations qu'elles attendaient et que 80 % d'entre elles ont trouvé les outils utilisés pertinents.***

*** Chiffres obtenus à partir de 260 questionnaires d'évaluation retournés par les participants sur nos interventions en 2016.

Changement de comportement

Les personnes sensibilisées peuvent également spontanément indiquer si elles comptent modifier leurs comportements et leurs pratiques. Ainsi 70 % des participants affirment vouloir mettre en pratique de nouvelles habitudes suite à l'intervention.

Parmi les propositions qui reviennent le plus souvent, on trouve :



Trier, voire mieux trier les déchets non dangereux



Fabriquer ses écoproduits ménagers



Être attentif au tri des déchets dangereux



Zoom sur "Graines de Journalistes"

Les écoliers mènent l'enquête au Jardin des Marettes !

En septembre, 22 élèves de CM2 de Fontaine Henry ont participé à un projet d'animation d'émission de radio en partenariat avec le Jardin des Marettes, l'Association Zone d'Ondes et l'Espace Info-Déchets.

Ce projet s'est déroulé en trois temps :

- une demi-journée éducative en immersion au Jardin des Marettes lundi 26 septembre ;
- une phase d'approfondissement en classe les mardi 27 et mercredi 28 septembre ;
- une demi-journée consacrée à la réalisation d'une émission de radio jeudi 29 septembre.

Le lundi matin, la classe s'est divisée en trois groupes qui se sont déplacés sur des ateliers thématiques selon une feuille de route établie par le Jardin des Marettes. Ces ateliers couvraient différentes questions liées aux déchets, des matières premières au recyclage, en passant par la durée de vie des déchets et le compostage. Au cours de cette première matinée, l'Espace Info-Déchet a animé un atelier sur les déchets dangereux des ménages.

Grâce à un approfondissement poursuivi en classe, les élèves ont rédigé le déroulé d'une émission de radio consacrée aux déchets. Celle-ci, intitulée « Graines de journalistes », s'est produite en direct le jeudi matin sous la direction de l'équipe de Zone d'Ondes.



Pour l'occasion, un véritable studio d'enregistrement a été monté au sein des locaux du Jardin des Marettes. L'Espace Info-Déchets y était convié pour répondre à une interview menée par les élèves.

LES OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION



Opération en pied d'immeuble

Le projet d'intervention en pied d'immeuble avec Calvados Habitat est un des projets phare de l'année 2016 pour l'Espace Info-Déchets.

Il visait à créer du lien entre les usagers des résidences du patrimoine de Calvados Habitat et le bailleur social, en plus de les sensibiliser au tri et recyclage des déchets ménagers dangereux et non dangereux.

Au total, huit interventions ont été réalisées sur tout le territoire du Calvados.

Les habitants avertis par leur bailleur social pouvaient participer aux ateliers de fabrication d'écoproduits de l'EID. Au total, ils ont rassemblé 142 habitants.



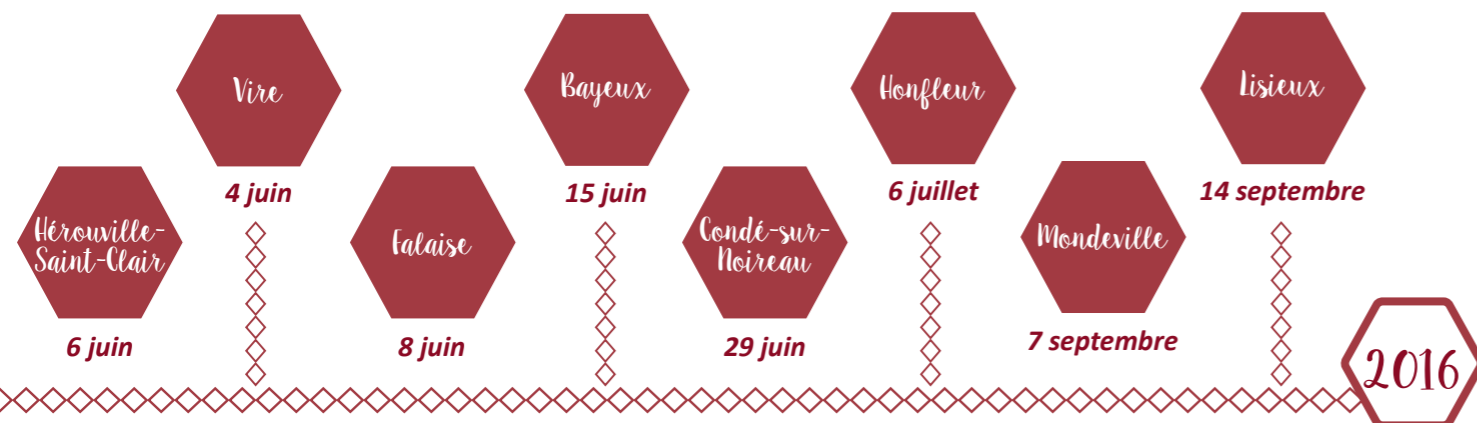
D'une durée d'une heure, chaque atelier se déroulait en deux temps : un premier temps de sensibilisation sous forme de quiz oral sur l'utilisation des produits dangereux et sur les déchets dangereux (collecte, gestion, etc.), puis un second temps sur la fabrication d'écoproduits (lessive ou peinture). Les participants pouvaient repartir avec la préparation qu'ils venaient de réaliser.

Ce projet a fait appel à de nombreux partenaires locaux : syndicat de traitement des déchets ou service déchets de la communauté de communes de référence, associations de collecte de déchets spécifiques (bouchons, textiles) ou œuvrant dans le domaine du réemploi et de la réparation, ressourceries, etc.

Les services des collectivités ou les syndicats de traitement intervenaient avec leurs propres outils (expositions et affichage, quiz, jeux) sur les questions de recyclage et traitement des déchets non dangereux, tandis que l'EID se focalisait sur la thématique des déchets dangereux.

Le Syvedac et le Seroc

L'EID a créé un partenariat avec deux syndicats de traitement des déchets : le Syvedac et le Seroc, pour chaque projet et animation effectués sur les communes gérées par ces organismes. Ainsi, le Syvedac a tenu un stand lors des interventions en pied d'immeuble à Hérouville-Saint-Clair et Mondeville tandis que le Seroc était présent à l'occasion des ateliers organisés à Vire et Bayeux.



Opération "foyers témoins"

Depuis 2014, l'Espace Info-Déchets met en place des opérations « foyers témoins » sur l'ensemble de l'ex Basse-Normandie. Ce dispositif s'inscrit dans la campagne nationale « Réduisons vite nos déchets, ça déborde » pilotée par l'ADEME.

Le département de la Manche nous apporte son soutien dans la réalisation d'Opération Foyer Témoin sur son territoire. Grâce à l'expérience et aux témoignages des familles volontaires, cette opération peut permettre de convaincre davantage de personnes d'adopter des gestes de prévention des déchets.

Après...

- la Communauté d'Agglomération de Saint-Lô (fin 2014),
- le SIRTOM de Flers (début 2015),
- la Communauté de Communes des 3 Rivières (printemps 2015),
- et la Communauté du Bocage Coutançais (automne 2015),

... l'EID renouvelle l'expérience dans la Manche avec la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie pour un lancement au second semestre 2016.

Déroulé

L'opération dure trois mois et se déroule en deux phases de pesée :

- la phase « témoin » : sans changer ses habitudes ;
- la phase expérimentale : en appliquant des gestes de prévention.

Il s'agit de comparer les poids des déchets produits par des foyers volontaires au début de l'opération, puis une fois appliqués différents conseils pour modifier ses comportements et ses pratiques.

Zoom sur une participation exceptionnelle

Passerelles vers l'Emploi

Pour la première fois dans l'histoire de l'EID, une structure privée a rejoint le dispositif : Passerelles vers l'Emploi, une association de formation de base comptant 3 salariés et une quinzaine de stagiaires.

En interne, l'opération a donc initié la pose d'un « stop-pub » sur la boîte aux lettres, la fabrication d'écoproduits ménagers ainsi que le compostage. Mais au-delà de ces nouvelles habitudes, l'association pratiquait déjà la mutualisation et la récupération de matériel.

Afin de mobiliser les salariés du site participant et ceux de l'ensemble du réseau de Passerelles, une salariée référente a présenté le projet en réunion. Un suivi des gestes mis en place était également prévu afin d'établir une cohérence entre les différents pôles et une continuité en 2017.

Quant aux stagiaires, Sabine Hamard, la référente sur site, nous raconte : « [Ils] se sont bien pris au jeu et cela nous a permis de parler régulièrement de leurs habitudes à eux, chez eux et de débattre sur le bien fondé du tri et des achats raisonnés. [...] [Ils] avaient pris l'habitude de noter leurs repas, trouvaient cela surprenant au début, puis aussi surprenant que cela s'arrête. »

Cette opération a engagé 14 foyers ainsi qu'une association de formation de base, soit un total de 42 personnes.

Démarrée au second semestre 2016, cette opération a engagé 14 foyers ainsi qu'une association de formation de base, soit un total de 42 personnes.

Ils ont dit :

« Le fait de participer à une action au sein d'un groupe est toujours positif pour s'informer, réfléchir et mettre en place des actions. »

Passerelles vers l'Emploi

« A aucun moment je n'ai ressenti le jugement de notre production de déchets par l'équipe encadrante. Ce fut toujours bienveillant et très gratifiant tout le long de l'expérimentation. »

Foyer témoin à Vains



Journées de sensibilisation à l'économie circulaire

Afin d'éveiller les publics à l'intérêt du réemploi et de la réparation, l'Espace Info-Déchets a organisé quatre journées de sensibilisation autour de l'économie circulaire. Positionné sur l'aspect sensibilisation de ces manifestations, l'EID s'est rapproché d'acteurs locaux aux domaines d'expertise variés : réparation, récupération, collecte, etc.



18 juin - Hérouville (14)

Collecte de DEEE avec R' Pur, le Syvedac et la Boutique Habitat sur le marché d'Hérouville-Saint-Clair

Depuis 1999, la mission de R' Pur est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes rencontrant des difficultés en s'appuyant sur l'activité de prise en charge des DEEE. L'EID est amené à travailler avec R' Pur à l'occasion de collectes éphémères de DEEE.

13 octobre - Hérouville (14)

Grand déballage de la Boutique Habitat et repair café de l'Ecole de la Bricole

La Boutique Habitat est un espace dédié aux Hérouvillais. Les utilisateurs de cet espace peuvent profiter des services proposés (prêt d'outils, aide à la réfection d'appartement, don de mobilier) et participer à divers ateliers et journées thématiques où l'EID intervient ponctuellement pour proposer des interventions de sensibilisation.

19 novembre - La Glacerie (50)

Café réparation de La Réparette

Composée d'une solide équipe de bricoleurs, La Réparette organise des ateliers itinérants de réparation sur le territoire de la Communauté Urbaine de Cherbourg. Ses bénévoles accompagnent le public dans le processus de réparation et donne une seconde vie aux appareils électriques et électroniques. C'est ainsi qu'en 2016 La Réparette a contribué à sauver plus de 200 kg de matériel !



Taux de réparation

83 % soit 10 appareils réparés sur 12 !

26 novembre - Vire (14)

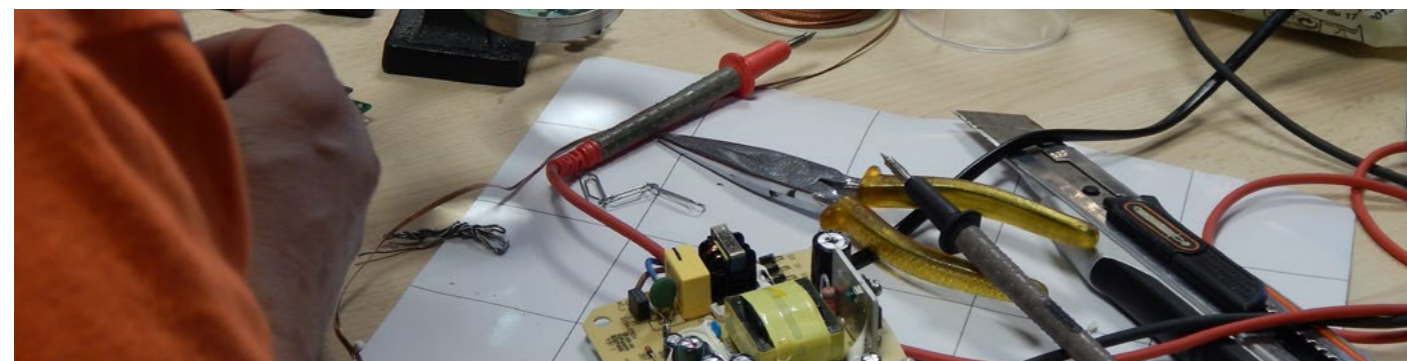
Café réparation à la ressourcerie Deuxième Vie, Deuxième Chance

Basée à Vire, Deuxième Vie, Deuxième Chance prolonge la durée de vie des objets du quotidien en les revendant à bas prix au sein de sa ressourcerie. Approvisionnée par les dons et par un système d'enlèvement à domicile, l'association propose également un service de réparation à l'intention de ses adhérents.



Taux de réparation

64 % soit 9 appareils réparés sur 14 !



Sa communication

Communication

Cette année a été une année clé en terme de communication pour l'Espace Info-Déchets. Plusieurs objectifs ont été définis en début d'année pour améliorer sa communication :

- Etendre la communication de l'Espace Info-Déchets à l'échelle de la Normandie
- Faire connaître l'Espace Info-Déchets du GRAPE, ses actions et ses outils, notamment ceux mis à disposition afin d'augmenter le nombre d'utilisateurs de l'Espace Info-Déchets.
- Fidéliser et mieux connaître les utilisateurs de l'Espace Info-Déchets
- Accroître et optimiser l'utilisation des outils de l'Espace Info-Déchets pour les utilisateurs de l'EID.

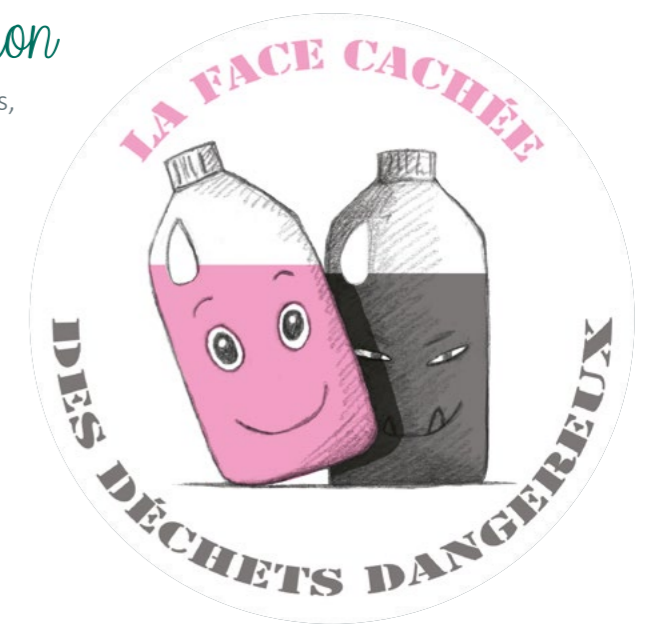
Ces objectifs ont été atteints dans la mesure où l'Espace Info-Déchets a été très sollicité pour des interventions et des demandes d'information. Par ailleurs, cet espace commence à être assez bien identifié et reconnu par les acteurs du territoire normand et ses outils de plus en plus demandés.

Prise de contact et promotion

Afin de faciliter la prise de contact avec les potentiels partenaires, des cartes de visite ont été produites pour les animatrices de l'Espace Info-Déchets ainsi que leurs volontaires en service civique.

Ces cartes ont également été adaptées en signatures pour courriel. Celles-ci incluent les pages de l'EID sur les réseaux sociaux afin d'inciter les destinataires à les consulter.

En fin d'année, ont été conçus un dépliant de présentation de l'Espace Info-Déchets ainsi qu'une série de magnets promotionnels de l'exposition.



Réseaux sociaux

Deux pages dédiées à l'Espace Info-Déchets ont été créées sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter.

Twitter

Création : novembre 2015

80 abonnés en un an

130 tweets en 2016



Facebook

Création : décembre 2015

100 abonnés en un an

300 publications en 2016



Presse

En interne, 6 communiqués de presse ont été produits en lien avec divers événements (opérations « foyers témoins », ateliers de fabrication d'écoproduits) mais la couverture médiatique a été plus importante grâce à l'appui des services de communication des organismes avec lesquels l'EID a travaillé. L'Espace Info-Déchets a fait l'objet d'un certain nombre d'articles de presse.

Collaborations & réseaux

PARTENARIATS

ET IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX

L'Espace Info-Déchets est aujourd'hui identifié comme un acteur régional majeur, il est invité à participer à toutes les concertations en lien avec les déchets.

Au niveau régional, l'EID met en place des partenariats durables avec d'autres associations et structures aux thématiques complémentaires (Economie Sociale et Solidaire, Education à l'Environnement et au Développement Durable, etc.).

La participation de l'EID à différents réseaux et journées techniques, telles que les Rencontres des acteurs normands de l'EEDD du GRAINE et les Rencontres normandes du développement durable de la Région (RNDD), facilite également certains contacts avec des structures aux champs d'action similaires.

L'équipe de l'EID met un point d'honneur à créer et entretenir différents partenariats en lien avec la thématique des déchets. De fait, pour chaque projet et intervention, les acteurs des territoires concernés (associations, entreprises, collectivités, déchèteries, etc.) sont contactés afin d'actualiser les informations dont l'EID dispose (notamment au sujet des consignes de tri qui sont amenées à changer assez régulièrement).



Cette démarche permet ainsi d'identifier des besoins sur le territoire et de créer en collaboration des projets pour répondre à ces demandes.

Le Graine

En tant qu'adhérent du Graine, le GRAPE bénéficie de certains services, notamment la possibilité d'alimenter la newsletter mensuelle du Graine. Ce média a donc été inclus dans les outils de communication sur lesquels l'Espace Info-Déchets peut se reposer. L'EID a aussi participé à d'autres rendez-vous comme le « Graine à la loupe » qui mettent en avant des projets portés par des membres du réseau.

Le CPIE Vallée de l'Orne

L'Espace Info-Déchets a cherché à se rapprocher du CPIE Vallée de l'Orne afin de bénéficier des services proposés par son centre documentaire. Une convention de gestion relative à l'exposition « La face cachée des déchets dangereux » a ainsi été signée en septembre 2016. Cette convention garantit une visibilité de l'outil, et par extension de l'EID, grâce à son recensement dans les catalogues d'expositions du CPIE.

Le Spot Traiteur

Un accord avec le Spot Traiteur (basé à Hérouville-Saint-Clair) permet à l'Espace Info-Déchets de récupérer des contenants vides dont le traiteur souhaite se débarrasser. Ceux-ci sont particulièrement utiles lors des ateliers d'écoproduits pour embouteiller les recettes réalisées par les participants.



Une stratégie pour 2017

En 2017, la stratégie de l'Espace Info-Déchets reste centrée autour de deux axes d'action prioritaires : la prévention des déchets dangereux des ménages et l'économie circulaire appliquée aux DEEE.



Zoom sur quelques projets à venir

L'accent sur l'économie circulaire



Aménagement du fourgon pour mettre à disposition du matériel et des outils dédiés à la réparation des DEEE. Cet aménagement sera aussi l'occasion de collecter des DEEE.



Organisation de journées sur l'économie circulaire : sensibilisation des publics sur la réparation, le réemploi et la réutilisation des DEEE ainsi que sur la réduction des déchets.



Une nouvelle Opération Foyers Témoins avec la Communauté de Communes de Granville avec un axe sur la réparation.



La création de nouveaux outils, pédagogiques et informatifs : jeux et vidéos thématiques.

Communication

Elle reste un point important dans la stratégie 2017 de l'EID. Différents axes de travail ont déjà été déterminés :

- Fidéliser les utilisateurs de l'EID (abonnés, partenaires, collectivités, entreprises, etc.).
- Augmenter la visibilité de l'EID en valorisant davantage ses actions.
- Promouvoir les actions de l'EID en interne auprès des adhérents du GRAPE.
- Faire connaître l'EID sur le territoire normand à travers une phase de promotion de ses actions et outils auprès des nouveaux EPCI et des différents syndicats de traitement des déchets.
- Améliorer la sensibilisation sur les réseaux sociaux et le site internet du GRAPE.

Public

Le public principal de l'Espace Info-Déchets reste le grand public (foires, écovillages, salons). L'EID aimerait toutefois accorder une attention plus importante aux publics en difficulté. Les aspects santé et économies financières sont une porte d'entrée efficace pour atteindre ces cibles. D'autre part, l'EID souhaiterait renouveler et accroître ses interventions dans les établissements scolaires. L'Atelier des Branchés du Réseau Ecole et Nature, initialement pensé pour les scolaires, est une piste à exploiter. En parallèle, l'EID continuera d'intervenir avec son Véhicule Info-Déchets et ses outils sur les foires, salons.

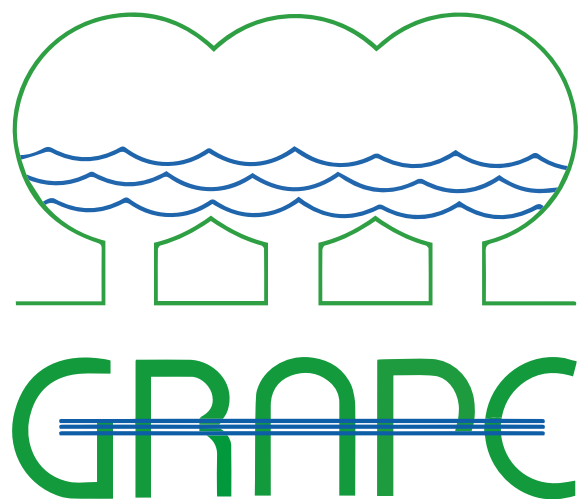
Territoire

Dans la continuité de 2016, l'EID souhaite maintenir sa position dans les trois départements d'ex Basse-Normandie en 2017, avec une volonté de mieux équilibrer ses interventions sur ce territoire, notamment en renforçant sa présence dans la Manche et particulièrement dans l'Orne. Si l'EID ne prévoit pas d'organiser des interventions dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime en 2017, l'exposition « La face cachée des déchets dangereux » devrait, elle, commencer à circuler sur ces deux territoires.

Plan régional de prévention et de gestion des déchets

En 2016, l'Espace Info-Déchets a manifesté sa volonté de participer à l'élaboration du PRPGD normand. Ainsi en 2017, l'EID s'impliquera dans les trois groupes de travail suivants :

- Groupe de travail « Déchets dangereux hors DASRI ».
- Groupe de travail « DASRI ».
- Groupe de travail « Déchets non dangereux des ménages ».



NOS PARTENAIRES



Groupement Régional des Associations de
Protection de l'Environnement de Normandie

Maison des Associations
1018 Grand Parc
14200 Hérouville-Saint-Clair

Tél. 02.31.94.03.00

Fax. 02.31.94.03.50

grape.normandie@gmail.com / www.grape-normandie.fr

- Réalisation GRAPE 2017 -

Rédaction : GRAPE / Conception graphique : Marion Lefoye, Lucile Morin, Emilie Nourrisson (GRAPE) / Contribution : Aurélie Gillette.